

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Gestion 2022

MARCHÉS PUBLICS
APPELS D'OFFRES

Juillet 2023

INTRODUCTION	6	ANNEXES	18
PARTIE I : DÉFINITION DES POLITIQUES ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DANS LE DOMAINE DE LA COMMANDE PUBLIQUE	9	1 : BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DÉFINITION DES POLITIQUES	19
1.1. ÉVALUATION DES POLITIQUES DANS LE DOMAINE DE LA COMMANDE PUBLIQUE	9	2 : BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS	22
1.2. REFORMES DU SYSTÈME DE LA COMMANDE PUBLIQUE	9	3 : RECOURS PENDANT LA PHASE DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS	26
1.3. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS	10	4 : RECOURS PENDANT LA PHASE D'EXÉCUTION ET DE RÈGLEMENT DES MARCHÉS PUBLICS	37
1.4. PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS	11	5 : RECOURS DEVANT LE COMITÉ DE RÈGLEMENT ADMINISTRATIF DE L'ANRMP	40
PARTIE II : GESTION DES RECOURS ET DES SANCTIONS DANS LES MARCHÉS PUBLICS	12	6 : LISTE DES ENTREPRISES SOUS SANCTIONS	41
2.1. GESTION DES RECOURS ET LITIGES DANS LES MARCHÉS PUBLICS	12	7 : LISTE DES AUTORITÉS CONTRACTANTES AUDITÉES	45
2.2. GESTION DE LA LISTE DES ENTREPRISES SOUS SANCTIONS ET DE SENSIBILISATION DES ACTEURS	14		
PARTIE III : RÉALISATION DES AUDITS INDÉPENDANTS ET DES ÉTUDES DANS LES MARCHÉS PUBLICS	15		
3.1. AUDITS DE LA PASSATION ET DE L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS	15		
3.2. ÉTUDES DANS LE DOMAINE DES MARCHÉS PUBLICS	16		
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	17		

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE RÉGULATION DE L'ANRMP

L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) investie de la mission de régulation du système de la commande publique, veille à assurer la transparence et l'efficacité dans la conduite des processus et procédures de passation et de contrôle des opérations de marchés publics, afin de contribuer significativement au renforcement de la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques.

L'année 2022 fut riche en nouveauté pour l'ANRMP avec le renouvellement de son Conseil de régulation. L'entrée en fonction du nouvel organe délibérant a certes induit des changements dans le management mais elle a aussi donné un souffle nouveau à la recherche d'amélioration et d'efficacité dans la régulation des marchés publics en Côte d'Ivoire. En effet, dans la dynamique de consolidation des acquis, d'importantes réformes ont été opérées en 2022 dans la conduite des missions de renforcement du système de la commande publique, de prévention, de veille, de contrôle et de suivi.

Au titre du renforcement du système de la commande publique, ce sont huit cent quatre-vingt-treize (893) personnes, contre six cent quarante-quatre (644) en 2021, soit une progression de 38,7%, qui ont bénéficié des sessions de formation sur les thématiques liées aux textes d'application du Code des marchés publics et à la prévention de la fraude, des conflits d'intérêt

et de la corruption dans les marchés publics, dont cent cinquante (150) bénéficiaires du programme d'accréditation professionnelle contre cinquante (50) en 2022. Le cadre de transparence et d'intégrité des marchés publics a été renforcé par l'adoption du Code de déontologie des acteurs de la commande publique.

Dans le cadre de sa mission de prévention et de veille, l'ANRMP a rendu cent quatre-vingt-trois (183) décisions, contre cent quatre-vingt-un (181) en 2021, pour rétablir les soumissionnaires injustement lésés dans leur droit et sanctionner les acteurs s'étant rendus coupables de violations de la réglementation des marchés publics. Ainsi, sur soixante-six (66) décisions de recevabilité, dix-neuf (19) ont abouti à l'annulation de la procédure de passation de marchés et treize (13) à l'exclusion de trente-neuf (39) entreprises de participation aux marchés publics pour une période de deux (2) années. La mise en place d'un applicatif électronique « POWERBI » a contribué à améliorer le dispositif de contrôle du respect des délais d'instruction des recours.

En ce qui concerne les activités de contrôle et de suivi de l'application de la réglementation des marchés publics, ce sont quatre cent soixante-dix (470) marchés qui ont été audités par l'ANRMP et 97% des recommandations formulées ont été mises en œuvre, contre un taux de réalisation de 71% en 2021.

Les processus supports sont également améliorés avec l'informatisation de la gestion budgétaire et de la collecte de la redevance de régulation, le perfectionnement des procédures d'acquisition de biens et services, et de gestion du personnel.

L'année 2022 a enregistré la confirmation de la certification de l'ANRMP conformément à la norme ISO 9001 version 2015, sur l'ensemble de ses activités, faisant ainsi d'elle, la première Autorité de Régulation des Marchés Publics de la Sous-région à obtenir cette distinction qualitative.

Tous ces résultats satisfaisants sont à mettre à l'actif de la clairvoyance et des orientations avisées du Conseil de Régulation. Quant à l'équipe du Secrétariat Général, il importe de souligner sa constance dans l'effort et dans l'engagement qui a permis à notre institution de répondre aux attentes des parties prenantes et des partenaires.

En 2023, en dépit des nombreux défis à relever dans notre domaine, nous entamons ce nouveau parcours sous un signe d'optimisme porté par notre plan stratégique 2023-2025, bâti à partir d'analyse critique de notre cadre opérationnel qui a révélé certes, les forces et faiblesses, mais aussi les opportunités pour de nouvelles stratégies organisationnelle et fonctionnelle.

Les opportunités qu'offre le digital seront exploitées par nos équipes pour insuffler aussi bien à nos processus de métiers que de supports, davantage de modernité et d'efficacité dans la conduite de nos missions. Dans la recherche de synergies avec les autres acteurs publics

et privés de notre écosystème, toutes les pistes de collaboration constructive et partage d'expériences seront explorées.

En outre, le renforcement des missions de régulation sur les contrats de partenariats public-privé qui fait partie des défis adressés dans notre plan stratégique signalé plus haut, figure au premier rang de nos actions prioritaires en 2023.

Les activités de prévention des manquements aux législations et réglementations en matière de commande publique, étant l'un des axes majeurs de notre mission, d'importantes actions sont prévues en 2023 pour le renforcement du cadre juridique de la commande publique, la formation et la professionnalisation des acteurs avec la poursuite des projets d'accréditation, de création de Master et d'emplois de spécialistes dans le domaine des marchés publics.

C'est l'occasion pour moi d'inviter les membres du Conseil que je préside à demeurer dans la dynamique d'équipe qui l'a caractérisée durant l'année écoulée. Concernant l'équipe technique de l'ANRMP, je suis persuadée que ne faiblira pas leur engagement commun à faire mieux qu'en 2022, afin de non seulement préserver la certification à la norme ISO 9001 version 2015 de notre institution, mais surtout mériter la confiance placée en nous par les parties prenantes.

Mme BAMBA Massanfi Épse DIOMANDE
Présidente du Conseil de Régulation de l'ANRMP



INTRODUCTION

L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) est créée par l'Ordonnance n°2018-594 du 27 juin 2018, ratifiée par la loi n°2020-484 du 14 août 2020 portant création, organisation et fonctionnement de l'Institution. Conformément aux dispositions de l'Ordonnance ci-dessus citée, l'ANRMP en tant qu'organe de régulation du système de la commande publique,

assure les missions résumées sous les trois axes suivants :

(i) Missions de renforcement du système de la commande publique consistant à :

- proposer des réformes et stratégies d'amélioration du système de la commande publique ;
- définir et mettre en œuvre des stratégies de renforcement des capacités des acteurs du système ;

(ii) Missions de prévention et de veille visant à :

- régler les différends et litiges nés à l'occasion des procédures de passation et de contrôle de la commande publique ;
- procéder à des reconciliations, le cas échéant, en matière d'exécution et de règlement des commandes publiques ;
- prononcer ou proposer des sanctions à l'encontre des acteurs privés ou publics reconnus coupables de violation de la réglementation de la commande publique ;

(iii) Missions de contrôle et de suivi permettant de :

- réaliser des audits indépendants de la passation et de l'exécution des commandes publiques ;
- assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations faites ;
- assurer le suivi des décisions prises dans le cadre du règlement des litiges soumis.

Pour la mise en œuvre de ces missions, l'ANRMP dispose d'un Conseil de régulation, d'un Président, des structures spécialisées et d'un Secrétariat Général. Ce dernier comprend des départements et des divisions, chargés de la mise en œuvre des activités permettant de réaliser les missions du régulateur.

Le présent rapport d'activités est établi pour faire le point des résultats obtenus au cours de l'année 2022 et faire une lucarne sur les perspectives en 2023.

Notre Vision

ŒUVRER À L'AMÉLIORATION DES
PERFORMANCES GLOBALES DU
SYSTÈME DE LA COMMANDE PUBLIQUE
EN CÔTE D'IVOIRE, AVEC TOUTES LES
PARTIES PRENANTES.

www.anrmp.ci

NUMÉRO
VERT **800 00 100**

Nos chiffres-clés

FORMATION



10.512

**PERSONNES
FORMÉES DONT
893 EN 2022**

DÉCISIONS



811

**DÉCISIONS
RENDUES
DONT 183
EN 2022**

AUDIT



5.958

**MARCHÉS AUDITÉS
DONT 470
EN 2022**

Statistiques au 31 décembre 2022

www.anrmp.ci

NUMÉRO
VERT

800 00 100

Partie 1

DÉFINITION DES POLITIQUES ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DANS LE DOMAINE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

1.1

Évaluation des politiques dans le domaine de la commande publique

Au titre de l'année 2022, trois activités d'évaluation des politiques ont été planifiées dont les deux tiers sont réalisés.

L'évaluation du système national des marchés publics selon la méthodologie d'évaluation MAPS II : Dans la dynamique de l'amélioration constante de l'efficacité du système des marchés publics, le Gouvernement a décidé de procéder à l'évaluation du système des marchés publics au moyen de la nouvelle Méthodologie d'évaluation des systèmes nationaux de passation de marchés (MAPS II) de l'OCDE, avec l'appui technique de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Au titre de l'année 2022, les termes de référence et la Note conceptuelle de l'évaluation ont été produits et transmis à la BAD conformément au planning.

L'évaluation de la prise en compte du genre dans les marchés publics : En application de la recommandation du forum sur « Intégration du genre dans les achats publics en Afrique : la voie à suivre », organisé en mars 2019, à Johannesburg (Afrique du Sud) par la Banque Africaine de Développement suivant laquelle chaque pays devait produire des indicateurs sur l'accès des femmes à la commande publique, l'organe de régulation a fait un état des lieux, un guide méthodologique et un plan d'actions pour la prise en compte du genre dans la commande publique.

L'élaboration du rapport général sur la commande publique : Le rapport général sur la commande publique a pour objectif de rendre compte des conditions d'application du Code des marchés publics et de faire des recommandations pour améliorer le processus de la commande publique. Le canevas du rapport général a été élaboré par l'ANRMP et validé par les acteurs majeurs des marchés publics que sont la structure administrative chargée du contrôle des marchés publics (DGMP) et le Comité national en charge des partenariats public-privé (CNP-PPP).

1.2

Réformes du système de la commande publique

La seconde composante de la définition des politiques regroupe les actions de réformes réglementaires, institutionnelles et opérationnelles.

La rédaction du Code de déontologie des acteurs de la commande publique : Le Code de déontologie des acteurs de la commande publique a été adopté par le décret n°2022-305 du 4 mai 2022 et il s'inscrit dans le cadre de la transposition de la directive n°04/2012/CM/UEMOA du 28 septembre 2012 relative à l'éthique et à la déontologie dans

les marchés publics et les délégations de service public au sein de l'UEMOA. Ce décret définit les règles d'éthiques et de déontologie que doivent respecter les acteurs publics et privés intervenant dans la passation, l'exécution, le contrôle, le règlement et la régulation des marchés publics.

La révision des dossiers-types d'appel d'offres de marchés de travaux, fournitures et services connexes, de prestations intellectuelles et de services courants : Les dossiers-types d'appel d'offres de marchés de travaux, fournitures et services connexes, de prestations intellectuelles et de services courants en vigueur depuis l'année 2013 ont été révisés par l'ANRMP, en vue de prendre en compte les innovations du Code des marchés publics de 2019. Les documents révisés ont été soumis à l'examen des parties prenantes avant leur validation prévue pour l'année 2023.

1.3

Renforcement des capacités des acteurs

Ce sont huit cent quatre-vingt-treize (893) acteurs des marchés publics qui ont bénéficié des formations en 2022 dont huit cent quarante-deux (842) de l'administration publique et cinquante et un (51) du secteur privé. Ces formations visent le renforcement des capacités des acteurs publics et privés sur les décrets d'application du Code des marchés publics signés en décembre 2021 et la sensibilisation desdits acteurs en matière de règles d'éthique et de déontologie.

Le renforcement des capacités des membres du Conseil de régulation et du Secrétariat Général de l'ANRMP en matière de partenariats public privé : Le séminaire de renforcement des capacités des membres du Conseil de régulation et du Secrétariat général de l'ANRMP en matière de partenariats public privé s'est déroulé du 12 au 14 octobre 2022, sur le thème « Dispositions juridiques, administratives, techniques et financières des contrats de Partenariats Public-Privé », au Centre de formation de l'ANRMP. Les modules ont été dispensés par les formateurs

du groupe AFD-Expertise France et du Comité National de Pilotage des Partenariats Public-Privé (CNP-PPP).

La sensibilisation des Responsables des Cellules de Passation des Marchés Publics : Les responsables de cellules de passation des marchés publics ont été entretenus sur les innovations contenues dans les décrets d'application du Code des marchés publics. Le taux d'atteinte de la cible est de 81%.

Le renforcement des capacités acteurs des Unités de Coordination des Projets (UCP) du portefeuille de la Banque Mondiale (BM) et de la Banque Africaine de Développement (BAD) : Un séminaire de renforcement des capacités des Unités de Coordination des Projets (UCP) du portefeuille de la Banque Mondiale (BM) et de la Banque Africaine de Développement (BAD), s'est déroulé du 22 au 25 novembre 2022 au siège de l'ANRMP. Il a porté sur la gestion des opérations de passation et d'exécution des marchés dans le cadre des récentes réformes des marchés publics et des finances publiques avec les taux de participation de 79 % et d'atteinte de la cible de 89%.

Le renforcement des capacités des collectivités territoriales : Cette activité qui a concerné des Directeurs techniques, Responsables des marchés des Collectivités de l'intérieur du pays, s'est tenue à l'Hôtel Parlementaire de Yamoussoukro, sur le thème « Procédures de passation et de régulation des marchés publics dans les collectivités territoriales » du 2 au 26 août 2022. Les taux de participation et d'atteinte de la cible sont respectivement de 93% et de 94%.



Le renforcement des capacités des Autorités Administratives Indépendantes (AAI) et des Agences d'exécution (AE) : Le séminaire de renforcement des capacités des Autorités Administratives Indépendantes et des Agences d'Exécution a enregistré la présence de 62 participants et a eu lieu du 5 au 6 mai 2022 au siège de l'ANRMP, autour du thème « les innovations induites par les décrets d'application du Code des marchés publics », et a enregistré des taux de participation et d'atteinte de la cible respectifs de 86% et 100%. Le séminaire a été suivi des rencontres d'échanges avec les ordonnateurs de vingt-un (21) Autorités Administratives Indépendantes et Agences d'Exécution, du 4 au 12 octobre 2022 et du 25 au 27 octobre 2022.

Le renforcement des capacités des acteurs de l'Ordre des Géomètres Experts : Le renforcement des capacités des acteurs de l'Ordre des Géomètres Experts a eu lieu du 8 au 9 juin 2022 au siège de l'ANRMP. Les taux de participation et d'atteinte de la cible sont respectivement de 88% et 100%.

1.4

Professionnalisation des acteurs

La mise en œuvre du programme d'accréditation professionnelle des Spécialistes en marchés publics : Le programme d'accréditation professionnelle consiste en la sélection des candidats, la formation au règlement de passation des marchés de fournitures, travaux, prestations intellectuelles et services courants, et l'évaluation des connaissances des candidats, en vue du certificat de « Manager Spécialiste en Passation des Marchés Publics (MSPMP) » délivré par l'institut SETYM International et l'Université des Sciences de Gestion de l'Université de Québec (Canada). Ce sont au total cent cinquante (150) candidats qui ont pris part au programme organisé en trois sessions (juin, septembre et décembre) au Centre de Formation de l'ANRMP.

La création du Master Professionnel en Commande publique : Conformément au planning des activités de mise en œuvre de cet important chantier, la note conceptuelle du Master Professionnel en Commande publique a été préparée et transmise au Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres

(CAMPC) et à l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP HB) de Yamoussoukro, pour la conception des maquettes pédagogiques. Ces livrables sont attendus pour l'année 2023.

La création des emplois des marchés publics dans la fonction publique : La Stratégie Nationale de Renforcement des Capacités (SNRC) dans le domaine des marchés publics prévoit la création des emplois des marchés publics dans la fonction publique. Dans ce cadre, une note technique définissant la typologie des emplois et les conditions d'accès auxdits emplois a été préparée et envoyée au Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, pour prise du décret de création par le Ministre de la Fonction Publique pour l'année 2023.

Partie 2

GESTION DES RECOURS ET DES SANCTIONS DANS LES MARCHÉS PUBLICS

2.1

Gestion des recours et litiges dans les marchés publics

Les recours devant la Cellule Recours et Sanctions (CRS) : La CRS a enregistré cent vingt-quatre (124) recours dont cinquante-et-un (51) recours aux fins de règlement de litige, trente-quatre (34) dénonciations, trente-trois (33) demandes aux fins de conciliation et six (6) autosaisines.

Cette cellule a tenu cinq (05) sessions physiques et cent soixante-quatorze (174) en ligne. Au cours de ces sessions, elle a rendu cent soixante-dix-neuf (179) décisions, parmi lesquelles, quatre-vingt-six (86) ont été rendues en matière de litige, douze (12) en autosaisine, soixante-sept (67) en matière de dénonciation et quatorze (14) en matière de levée de suspension, suite à des recours gracieux.

Type de recours	Nombre de décisions rendues
Contestation	86
Dénonciation	67
Auto-saisine	12
Recours gracieux	14
Total	179

Sur ces cent soixante-dix-neuf (179) décisions, quatre-vingt-huit (88) ont porté sur des travaux, dix-sept (17) sur des fournitures et soixante-quatorze (74) sont afférentes à des services.

Type de marché	Nombre de décisions rendues
Travaux	88
Fournitures	17
Services	74
Total	179

Soixante-six (66) décisions ont déclaré les demandeurs recevables, vingt-deux (22) irrecevables, dix-neuf (19) ont abouti à l'annulation de la procédure, quarante-et-une (41) ont débouté les demandeurs au motif que leurs recours n'étaient pas justifiés et quatorze (14) décisions ont prononcé la levée de suspension de procédure, une (1) décision de rétractation, une (1) décision avant-dire-droit, deux (2) décisions à travers lesquelles l'ANRMP se déclare incompétente et treize (13) décisions qui ont exclues trente-neuf (39) entreprises de toute participation à un marché public pour deux (2) ans.

Décisions rendues	Nombre
Recevabilité	66
Irrecevabilité	22
Bien fondée (Annulations)	19
Bien fondée (Exclusions)	13
Mal fondée	41
Levée de suspension	14
Rétractation	1
Avant dire droit	1
Incompétence	2
Total	179

Les recours devant le Comité de Règlement Administratif (CRA) : Le CRA a enregistré quatre (04) recours au cours de l'année 2022.

Le premier recours a porté sur une autosaisine relative à des faits de corruption reprochés au Responsable de la Cellule de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Culture et de l'Industrie des Arts et du Spectacle. Le deuxième recours est relatif à la dénonciation de faits de pratiques frauduleuses et de corruption commis par des agents de la société CI-ENERGIES. Le troisième et le quatrième recours ont été exercés respectivement par le Conseil Régional du Poro et par la Commune de Songon contre des interprétations jugées irrégulières des dispositions de la réglementation des marchés publics, faites par la Direction Régionale des Marchés Publics des Régions du Poro et celle des Grands Ponts.

Ainsi, Le CRA a tenu onze (11) sessions, durant lesquelles il a rendu quatre (04) décisions et deux (02) avis. Deux (02) décisions ont conclu une irrecevabilité pour non-respect de l'obligation du recours préalable, une (01) décision a déclaré le recours recevable et une (01) décision, statuant sur le fond, a déclaré l'utilisateur anonyme mal fondé, puis l'a débouté, pour insuffisance de preuves.

Les deux avis ont proposé l'exclusion définitive de toute participation aux procédures de passation de marchés publics du Responsable de la Cellule de Passation des Marchés Publics du ministère de la Culture et de l'Industrie des Arts et du Spectacle et d'un agent de l'ANRMP, à la suite de la saisine du CRA par le Secrétaire Général de l'ANRMP, le 20 décembre 2021.

Les recours devant le Conseil d'Etat : Les décisions rendues par l'ANRMP peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat (CE), conformément à l'article 148 du Code des marchés publics. Cependant ce recours ne suspend pas la décision rendue par l'ANRMP.

Au cours de l'année 2022, l'ANRMP a enregistré quatre (4) requêtes aux fins de sursis à exécution provisoire contre quatre (4) de ses décisions rendues en 2022. Il s'agit :

- du recours exercé par l'entreprise NOVATEC contre la décision n°003/2022/ANRMP/CRS du 05 janvier 2022. Le Conseil d'Etat a, par arrêt n°204 rendu le 8 juin 2022, rejeté le recours en sursis à exécution de l'entreprise NOVATEC CONSULTING ;

- du recours exercé par l'entreprise SUZY CONSTRUCTION contre la décision n°010/2022/ANRMP/CRS du 18 janvier 2022. Le Conseil d'Etat a, par arrêt n°257 rendu le 6 juillet 2022, rejeté le recours en sursis à exécution de l'entreprise NOVATEC CONSULTING ;
- du recours exercé par l'entreprise RITZ contre la décision n°147/2021/ANRMP/CRS du 12 novembre 2021 ;
- du recours exercé par l'entreprise OBAIN TECHNOLOGIE contre la décision n°071/2022/ANRMP/CRS du 10 juin 2022.

Ces recours ont donné lieu à la rédaction de quatre (4) mémoires en défense. Sur les quatre (4) recours aux fins de sursis à exécution provisoires, deux (2) ont abouti à un rejet et les deux (2) autres sont toujours pendant devant le CE.

2.2

Gestion de la liste des entreprises sous sanctions et de sensibilisation des acteurs

La mise à jour de la liste des entreprises sous sanctions (liste rouge) : Lorsqu'un marché est résilié pour faute ou pour nécessité de service, une copie de l'arrêté prononçant la résiliation du marché est transmise à l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics.

Lorsque la résiliation est due à une faute, l'entreprise en faute est sanctionnée par l'exclusion de toute participation aux procédures de passation de marché pour deux (02) ans et sa raison sociale est inscrite sur la liste rouge. Cette sanction est publiée par l'ANRMP sur son site internet, dans l'onglet « Liste rouge ». Lorsque l'entreprise a purgé sa peine, elle est retirée de la liste rouge.

Ainsi, durant la gestion 2022, cinquante-quatre (54) entreprises ont fait l'objet de sanctions d'exclusion de participation aux marchés publics pour une période de deux ans, quinze (15) à l'issue d'une résiliation pour faute et trente-neuf (39) suite à une décision rendue par l'ANRMP et leurs noms ont été inscrits sur la liste rouge. En revanche, sept (7) entreprises ont purgé leurs peines et ont

été retirées de la liste rouge dont une (1) à la suite d'une réhabilitation.

La sensibilisation des acteurs : Le CRA a organisé deux (02) séminaires de sensibilisation des acteurs publics au cours de la gestion 2022.

Le premier séminaire qui a eu lieu à San-Pedro du 30 juin au 02 juillet 2022 a concerné les structures en charge de la passation et du contrôle des marchés publics des régions du Cavally, du Tonkpi, du Guémon, du Loh-Djiboua, du Gbôklè, de la Nawa et de San-Pedro sur le thème « Le Comité de Règlement Administratif (CRA), organe de gestion du contentieux interne à l'administration publique ».

Le second séminaire à l'intention des structures décentralisées (Conseils Régionaux et Mairies) et des établissements publics (Université Péleforo Gbon COULIBALY et CROU de Korhogo) des Régions du Bafing, du Worodougou, du Béré, du Kabadougou, du Folon, de la Bagoué, du Poro et du Tchologo, s'est déroulé du 9 au 11 août 2022 à Korhogo, autour du thème susmentionné.



Partie 3

RÉALISATION DES AUDITS INDÉPENDANTS ET DES ÉTUDES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

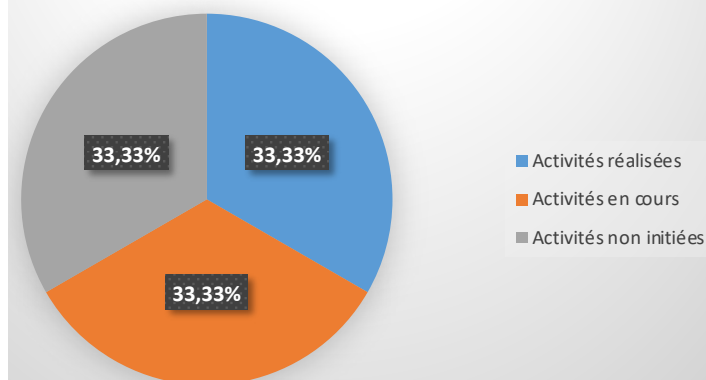
3.1

Audits de la passation et de l'exécution des marchés publics

Sur six (6) activités prévues au titre des audits, deux (2) activités ont été réalisées, soit un taux de réalisation de 33%. Il s'agit de l'audit de passation des marchés publics de la Côte d'Ivoire au titre de la gestion 2020 et du suivi des recommandations issues des audits réalisés en 2020. Deux activités (02) sont en cours de réalisation et concernent l'audit de passation des marchés publics de la Côte d'Ivoire au titre de la gestion 2021 et l'audit de l'état d'exécution des marchés des Collectivités territoriales de 2002 à 2019. Deux activités (02) n'ont pas été initiées, soit 33% des activités prévues. Il s'agit de l'audit des marchés publics de la Côte d'Ivoire passés dans le cadre de l'appui budgétaire accordé dans le contexte

de la COVID-19 par la BAD et de l'audit du suivi de l'exécution des recommandations des audits réalisés de 2014 à 2019.

Bilan des activités des audits



L'audit de passation des marchés publics de la Côte d'Ivoire au titre de la gestion 2020 : Cette mission a pour objectif principal de passer en revue le processus de passation et d'exécution des marchés conclus entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020 au sein des Autorités Contractantes qui ont l'obligation de passer marché, conformément au Code des marchés publics. Cet audit concerne trente (30) autorités contractantes pour cinq cents (500) marchés. La phase de réalisation des audits a débuté le lundi 14 février 2022. Les rapports définitifs des audits et les rapports de synthèse ont été transmis, respectivement, à l'ANRMP le jeudi 08 décembre 2022 et à son Conseil de régulation pour appréciation et validation en vue de la transmission au Secrétariat Général de la Présidence de la République (SGPR), avant sa publication sur le site internet de l'ANRMP.

L'audit de passation des marchés publics de la Côte d'Ivoire au titre de la gestion 2021 : Cette mission a pour objectif principal de passer en revue le processus de passation et d'exécution des marchés conclus entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021 au sein des autorités contractantes qui ont l'obligation de passer marché, conformément au Code des marchés publics. Cet audit concerne



Lancement de l'audit des Marchés Publics passés au titre de la gestion 2020, au siège de l'ANRMP

trente-six (36) Autorités Contractantes pour six cents (600) marchés. Le lancement de la mission a eu lieu le mercredi 14 décembre 2022. La phase de réalisation de la mission débutera en janvier 2023.

L'audit de l'état d'exécution des marchés des collectivités territoriales de 2002 à 2019 : Cette mission d'audit a pour objectif principal, d'établir la situation d'exécution physique et financière de chaque marché au sein des collectivités, pour identifier les difficultés éventuelles qui auraient pu contrarier la bonne exécution desdits marchés. Cet audit concerne soixante-quinze (75) Collectivités pour trois mille (3000) marchés passés au cours de la période 2002 à 2019. Le lancement de la mission d'audit a eu lieu le vendredi 16 décembre 2022. La phase de réalisation débutera en janvier 2023.

Le suivi des recommandations issues des audits réalisés en 2020 : Une matrice de suivi des recommandations est élaborée pour chaque audit commandité par l'ANRMP. Elle a pour objectif d'assurer le suivi des recommandations proposées par l'audit. Elle donne la possibilité aux services concernés d'apporter les preuves de mise en œuvre d'actions correctives. La matrice est mise à jour chaque semestre afin de suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions. Ainsi, au cours de l'année 2022 : (i) au niveau de l'audit des marchés de gré à gré passés de 2014 à 2017, toutes les huit (08) Autorités Contractantes (AC) ont transmis leurs matrices renseignées avec

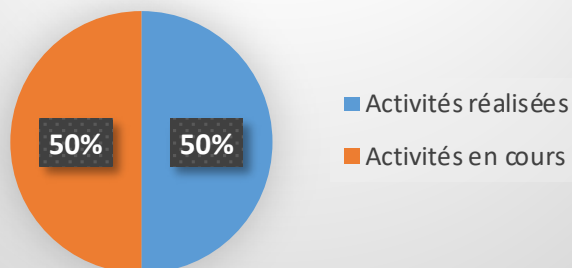
toutes les preuves de réalisation, soit un taux de 100% des structures concernées ; (ii) au niveau de l'audit des marchés publics de la gestion 2019, sur les vingt-six (26) autorités contractantes, vingt-cinq (25) ont transmis leurs matrices renseignées avec toutes les preuves de réalisation, soit un taux de 96% des structures concernées à l'exception d'une (1) autorité contractante qui a transmis sa matrice renseignée avec quelques preuves de réalisation.

3.2

Études dans le domaine des marchés publics

Nous notons que sur les deux (02) activités prévues au titre des études, une (01) activité a été réalisée. Il s'agit de l'étude de l'incidence des marchés publics sur l'économie nationale, soit 50% de taux de réalisation et une (01) étude est en cours de réalisation. Elle concerne l'élaboration du guide méthodologique de réalisation des audits des marchés publics.

Bilan des activités des études



L'étude de l'incidence des marchés publics sur l'économie : L'ANRMP a décidé au travers de cette étude d'évaluer l'incidence des marchés publics sur certains agrégats économiques en Côte d'Ivoire. La mission a démarré le 08 décembre 2020. Le cabinet d'études a transmis le rapport définitif à l'ANRMP le lundi 26 septembre 2022. Les résultats de l'étude ont été adoptés le 16 novembre 2022 par le Conseil de régulation de l'ANRMP pour validation.

L'élaboration du guide méthodologique de réalisation des audits des marchés publics : L'objectif général visé par cette activité est de permettre à l'ANRMP de disposer d'un outil de préparation et de réalisation des missions d'audits des marchés publics en Côte d'Ivoire. La réunion de lancement de la mission d'élaboration du guide méthodologique des audits a eu lieu le jeudi 10 mars 2022. L'ANRMP a reçu la version provisoire du guide le mercredi 16 novembre 2022. La collecte des observations des parties prenantes est en cours. Le guide actualisé sera transmis à l'ANRMP pour l'organisation d'un séminaire de validation au cours du premier trimestre 2023.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Les activités réalisées par l'ANRMP au cours de l'année 2022 ont contribué à renforcer le cadre de transparence et d'intégrité du système des marchés publics.

L'ANRMP a poursuivi la mise en œuvre des activités de la Stratégie nationale de renforcement des capacités dans le domaine des marchés publics, à travers la formation de huit cent quatre-vingt-treize (893) acteurs, dont cinquante (150) dans le cadre du programme d'accréditation professionnelle.

Elle a rendu cent quatre-vingt-trois (183) décisions, dont dix-neuf (19) ont abouti à l'annulation de la procédure de passation de marchés et treize (13) à l'exclusion de trente-neuf (39) entreprises de participation aux marchés publics pour une période de deux (2) années.

Les audits réalisés ont porté sur quatre cent soixante-dix (470) marchés pour quarante-neuf (49) autorités contractantes. Le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées par les auditeurs fait ressortir un taux de réalisation de 97%.

Les perspectives pour l'année de 2023 consistent à mettre en œuvre les actions contenues dans le Plan stratégique 2023-2025. Il s'agira notamment :

- d'impulser la transformation digitale du système des marchés publics et son interconnexion avec les systèmes informatiques publics ;
- de renforcer et exploiter la synergie entre l'ANRMP, les corps de contrôle, les instituts spécialisés et les acteurs de son écosystème ;
- de déployer progressivement les missions de régulation sur les Partenariats Public-Privé ;
- d'assurer l'excellence opérationnelle sur les activités métiers et supports de l'ANRMP.

ANNEXES

The background features abstract geometric shapes. A large orange shape is on the left, and a large green shape is on the right. A light green shape is at the bottom. The word 'ANNEXES' is written in green capital letters in the upper left area.

Annexe 1

Bilan de la mise en œuvre du Plan de définition des politiques

Activités	Dates prévisionnelles d'exécution	Statut de l'activité	Etat d'exécution de l'action (Statut)	Etat d'exécution de l'action (%)	Commentaires / Contraintes
Elaborer les rapports d'activités annuels de l'ANRMP					
Rédiger les rapports d'activités	31 mars 2022	Réalisé	Réalisé	100%	Le rapport d'activités 2021 est disponible sur le site de l'ANRMP
Réaliser l'Evaluation de la prise en compte du genre dans les marchés publics					
Rédiger les termes de référence pour le recrutement d'un consultant	30 juin 2022	Réalisé	Réalisé	100%	L'évaluation a été effectuée par le consultant sélectionné et les projets de rapport de l'état des lieux et de guide méthodologique sont disponibles
Analyser le rapport du Consultant	31 décembre 2022	Réalisé	Réalisé	100%	
Rédiger des Avis sur les questions relatives à la commande publique					
Rédiger des Avis sur les questions relatives à la commande publique	Permanent	Réalisé	Réalisé	100%	En application des dispositions du Code de déontologie des acteurs de la commande publique, des projets de déclaration de la connaissance et du respect du Code de déontologie par les acteurs publics et privés ont été élaborés et intégrés aux dossiers types d'appel d'offres
Faire le suivi de l'adoption du projet de Décret portant Code de Déontologie des acteurs de la commande publique					
Faire le suivi de validation	31 décembre 2022	Réalisé	Réalisé	100%	Projet de décret adopté sous le numéro 2022-305 du 4 mai 2022

Activités	Dates prévisionnelles d'exécution	Statut de l'activité	Etat d'exécution de l'action (Statut)	Etat d'exécution de l'action (%)	Commentaires / Contraintes
Rédiger les documents de création des emplois des marchés publics dans la fonction publique					
Rédiger la note technique relative à la création des emplois	31 décembre 2022	Réalisé	Réalisé	100%	Un groupe de travail composé de l'ANRMP, DGMP, MESRS, MFP, CNP-PPP et DGBF a été mis en place. Une note technique contenant les justifications, la typologie des emplois et les conditions d'accès a été rédigée et transmise au Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat. La note validée par ledit Ministère sera transmise au Ministère de la Fonction Publique en vue de la prise du décret de création. La prise du décret de création est prévue au PDP de l'année 2023.
Rédiger les documents de création du Master Professionnel en commande publique					
Rédiger la note technique définissant les modalités de conception, de développement et de gestion du Master	31 décembre 2022	Réalisé	Réalisé	100%	Une note technique définissant les modalités de conception, de développement et de gestion du Master a été rédigée et transmise aux structures d'enseignement identifiées que sont l'INP-HB de Yamoussoukro et le CAMPC d'Abidjan. La note a été également envoyée au Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat et au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour information. Les activités de conception du Master sont programmées au PDP de l'année 2023.
Pré-valider les dossiers types d'appel d'offres de services courants et de prestations intellectuelles					
Rédiger les termes de référence pour l'organisation de l'activité de pré-validation	30 juin 2022	En cours	En cours	30%	Les observations de la DGMP sur le dossier type de prestations intellectuelles sont en cours d'examen. Nous restons en attente des observations de la DGMP pour les dossiers types de services courants. La validation des dossiers types de services courants et de prestations intellectuelles est reprogrammée en 2023.
Organiser l'atelier de pré-validation	15-18 novembre 2022	Non initié			
Rédiger les rapports de l'atelier et la synthèse des observations	15-18 novembre 2022	Non initié			

Activités	Dates prévisionnelles d'exécution	Statut de l'activité	Etat d'exécution de l'action (Statut)	Etat d'exécution de l'action (%)	Commentaires / Contraintes
Valider les dossiers types d'appel d'offres de travaux et fournitures et services connexes					
Rédiger les termes de référence pour l'organisation de l'activité	30 septembre 2022	En cours	En cours	60%	Les observations de la DGMP sont en cours d'examen. La validation des dossiers types d'appel d'offres de travaux et fournitures et services connexes est reprogrammée en 2023
Organiser l'atelier de validation	15-18 novembre 2022	Non initié			
Rédiger les rapports de l'atelier et la synthèse des observations	15-18 novembre 2022	Non initié			
Rédiger la Note conceptuelle de l'évaluation du système des marchés publics selon la méthodologie MAPS II de l'OCDE					
Rédiger la Note conceptuelle de l'évaluation du système des marchés publics selon la méthodologie MAPS II de l'OCDE	31 décembre 2022	Réalisé	Réalisé	100%	
Assurer le suivi de l'exécution de la dépense liée aux appuis techniques et financiers aux Cellules de Passation des Marchés Publics (CPMP)					
Collecter les preuves de l'exécution budgétaire de la dépense	31 décembre 2022	Réalisé	Réalisé	100%	Inviter en début d'exercice, les Ministères à confirmer auprès de l'ANRMP, les références bancaires de leurs régies
Assurer le suivi de l'exécution de la dépense liée aux appuis techniques et financiers à la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP)					
Collecter les preuves de l'exécution budgétaire de la dépense	31 décembre 2022	Réalisé	Réalisé	100%	Dépenses exécutées pour les trimestres 1, 2, 3 et 4 de l'année 2022.

Activités	Dates prévisionnelles d'exécution	Statut de l'activité	Etat d'exécution de l'action (Statut)	Etat d'exécution de l'action (%)	Commentaires / Contraintes
Élaborer le rapport général sur la commande publique					
Identifier les contributeurs dans la rédaction du rapport général sur la commande publique	31 décembre 2022	Réalisé	En cours	30%	Le canevas de rédaction du rapport a été élaboré en liaison avec les différentes parties prenantes que sont la DGMP le CNP-PPP. La collecte des données auprès des parties prenantes est en cours. Le projet de rapport général est attendu au premier trimestre de l'année 2023.
Lancer le processus d'élaboration des Cahiers des Clauses Techniques Générales (CCTG) et des Clauses Environnementales et Sociales (CCES) pour les DTAO					
Rédiger les termes de référence pour la sélection des cabinets chargés de la rédaction des CCTG et CCES	31 décembre 2022	Réalisé	Réalisé	100%	Le projet de termes de référence relatif à la sélection d'un bureau d'études ou d'ingénieur-conseil et d'un cabinet d'études a été rédigé. Le recrutement des Cabinets et la rédaction des CCTG et CCES sont programmés au titre de l'année 2023.

Annexe 2

Bilan de la mise en œuvre du Plan de renforcement des capacités des acteurs

Activités	Dates prévisionnelles d'exécution	Statut de l'activité	Etat d'exécution de l'action (Statut)	Etat d'exécution de l'action (%)	Commentaires / Contraintes
Sensibiliser les membres du Conseil de Régulation de l'ANRMP dans le domaine de la bonne gouvernance et sur les sept (7) décrets d'application du Code des marchés publics					
Préparation : Rédiger les TDR Adresser les courriers de sollicitation de formateurs Élaborer les listes de présence Élaborer les questionnaires d'évaluation à chaud Mise en œuvre : Rédiger le rapport général Évaluer la formation	3-4 mars 2022	Réalisée	Réalisée	100%	Réalisé les 3 et 4 mars 2022 à l'Hôtel Golden Palace de Grand Bassam avec un taux de participation de 94,44% et un taux d'atteinte de la cible de 91, 66%.
Sensibiliser les membres du Secrétariat Général de l'ANRMP dans le domaine de la bonne gouvernance					
Préparation: Rédiger les TDR Adresser les courriers de sollicitation de formateurs Élaborer les listes de présence Élaborer les questionnaires d'évaluation à chaud Mise en œuvre: Rédiger le rapport général Évaluer la formation	20 avril 2022	Réalisée	Réalisée	100%	Réalisé le 20 avril 2022 au Siège de l'ANRMP avec la présence de 35 participants. Soit un taux d'atteinte de participation de 67%

Activités	Dates prévisionnelles d'exécution	Statut de l'activité	Etat d'exécution de l'action (Statut)	Etat d'exécution de l'action (%)	Commentaires / Contraintes
Sensibiliser les Responsables des Cellules de Passation des Marchés Publics sur les décrets d'application du Code des marchés publics					
Préparation : Rédiger les TDR Adresser les courriers d'invitation des Responsables et Assistants des CPMP à leurs Directeurs de Cabinets respectifs Élaborer les listes de présence Élaborer les questionnaires d'évaluation à chaud Mise en œuvre : Rédiger le rapport général Évaluer la formation	24-25 mars 2022	Réalisée	Réalisée	100%	Réalisé les 24 et 25 mars 2022 au Siège de l'ANRMP avec un taux d'atteinte de la cible de 80,66%. L'absence de certains acteurs lors de la formation malgré la confirmation de leur présence.
Renforcer les capacités des acteurs de l'Ordre des Géomètres Experts					
Préparation : Rédiger les TDR Adresser les courriers d'invitation au Secrétariat Général de l'OGECI Élaborer les listes de présence Élaborer les questionnaires d'évaluation à chaud Mise en œuvre: Rédiger le rapport général Évaluer la formation	8-9 juin 2022	Réalisée	Réalisée	100%	Absence de certains acteurs lors de la formation malgré la confirmation de leur présence. Réalisé du 8 au 9 juin 2022 au Siège de l'ANRMP avec la présence de cinquante (50) participants, soit un taux de participation de 88%. Les dix-huit (18) cabinets invités ont été représentés, soit un taux d'atteinte de la cible de 100%.

Activités	Dates prévisionnelles d'exécution	Statut de l'activité	Etat d'exécution de l'action (Statut)	Etat d'exécution de l'action (%)	Commentaires / Contraintes
Renforcer les capacités des acteurs des Unités de coordination des Projets (UCP)					
Préparation: Rédiger les TDR Adresser les courriers de désignation des participants et d'invitation aux différentes UCP Élaborer les listes de présence Élaborer les questionnaires d'évaluation à chaud Mise en œuvre: Rédiger le rapport général Évaluer la formation	10- 11 mai 2022 (En raison de l'indisponibilité de la cible, l'activité a été reportée au T4 du 22 au 25 novembre 2022)	Réalisée	Réalisée	100%	Session 1 : réalisée du mardi 22 au mercredi 23 novembre 2022 avec cinquante-cinq (55) participants issus de dix-neuf (19) UCP. Session 2 : réalisée du jeudi 24 au vendredi 25 novembre 2022 avec quarante-huit (48) participants issus de vingt et un (21) UCP. Soit des taux globaux d'atteinte de la cible de 89% et de participation de 79%.
Mettre en œuvre le programme d'accréditation professionnelle des acteurs des marchés publics-Edition 2022					
Préparation: Rédiger les TDR Adresser les courriers d'invitation aux acteurs Analyse des dossiers de candidatures par le Cabinet SETYM Élaborer les listes de présence Mise en œuvre: S'assurer de la présence des acteurs	13-24 juin 2022 (Session 1)	Réalisée	Réalisée	100%	Session 1 : réalisée du 13 au 24 juin 2022 au Centre de formation de l'ANRMP avec la participation de 50 acteurs des marchés publics Session 2: réalisée du 5 au 23 septembre 2022 au Centre de formation de l'ANRMP avec la participation de 50 acteurs des marchés publics Session 3: réalisée du 5 au 16 décembre 2022 au Centre de formation de l'ANRMP avec la participation de 49 acteurs des marchés publics
	5-23 septembre 2022 (Session 2)				
	5-16 décembre 2022 (Session 3)				

Activités	Dates prévisionnelles d'exécution	Statut de l'activité	Etat d'exécution de l'action (Statut)	Etat d'exécution de l'action (%)	Commentaires / Contraintes
Renforcer les capacités des acteurs des Autorités administratives indépendantes (AAI) et des Agences d'exécution (AE)					
Préparation: Rédiger les TDR Adresser les courriers d'invitation aux AAI, AE et SR Élaborer les listes de présence Élaborer les questionnaires d'évaluation à chaud Mise en œuvre: Rédiger le rapport général Évaluer la formation	5-6 mai 2022	Réalisée	Réalisée	100%	Réalisé les 5 et 6 mai 2022 au Siège de l'ANRMP avec la présence de 62 participants représentant les 24 structures invitées. Soit un taux d'atteinte de la cible de 100% et un taux de participation de 86%
Renforcer les capacités des Directeurs Techniques, Responsables des marchés des Collectivités de l'intérieur du pays et représentant de la DGDDL					
Préparation: Rédiger les TDR Adresser les courriers d'invitation aux collectivités Élaborer les listes de présence Élaborer les questionnaires d'évaluation à chaud Mise en œuvre: Rédiger le rapport général Évaluer la formation	2-26 août 2022	Réalisée	Réalisée	100%	Réalisé avec la participation de 217 collectivités territoriales sur 232 attendues et la présence de 256 acteurs sur 276 attendus, soit un taux de participation de 94% et d'atteinte de la cible 93%.
Programme de sensibilisation des autorités administratives indépendantes (AAI), des Agences d'Exécution (AE) et des structures de régulation					
Préparation: Rédiger les TDR Adresser les courriers aux différentes structures Élaborer les listes de présence Élaborer les questionnaires d'évaluation à chaud Mise en œuvre: Rédiger le compte rendu Évaluer la formation	4-6 octobre 2022 25-27 octobre 2022	Réalisée	Réalisée	100%	Session 1: réalisée du 4 au 12 octobre 2022, avec dix (10) structures sensibilisées sur douze (12) ciblées. Session 2: réalisée du 25 au 27 octobre 2022, cette seconde session a permis de sensibiliser onze (11) structures sur douze (12) ciblées. Au cours des deux (2) sessions, ce sont 147 acteurs qui ont été sensibilisés sur les innovations du Code des marchés publics

Annexe 3

Recours pendant la phase de passation des marchés publics

N°	Type de recours	Date de saisine	Parties	Objet	Date limite recevabilité	Date limite décision	Décision
1	Litige	11/01/2022	Nlle SONAREST C/ CHU Treichville	Contestation des résultats de l'AO n°P74/2021	25/01/2022	15/02/2022	1- n°011/2022/ANRMP/CRS du 25/01/2022 RECEVABLE 2- n°018/2022/ANRMP/CRS du 15/02/2022 Mal fondée
2	Autosaisine	17/01/2022	ANRMP C/ Gpmt GETECH/SITEP	Inexactitudes délibérées commises dans l'AMI n°S136/2020	31/01/2022	16/02/2022	1- n°013/2022/ANRMP/CRS du 26/01/2022 RECEVABLE 2- n°015/2022/ANRMP/CRS du 09/02/2022 Bien fondée
3	Dénonciation	24/01/2022	DGMP C/ EGIP SARL	Production d'une fausse pièce dans l'AO n°P68/2021	07/02/2021	28/02/2022	1- n°014/2022/ANRMP/CRS du 07/02/2022 RECEVABLE 2- n°022/2022/ANRMP/CRS du 28/02/2022 Bien fondée
4	Litige	1 ^{er} /02/2022	Gpmt CAPEF/ABS C/ Mairie d'Attécoubé	Contestation des résultats de l'AO n°T779/2021	15/02/2021		1- n°016/2022/ANRMP/CRS du 15/02/2022 IRRECEVABLE
5	Litige	10/02/2022	Société CIBTP C/ Mairie de Jacquerville	Contestation des résultats de l'AO n°T832/2021	24/02/2022		1- n°020/2022/ANRMP/CRS du 24/02/2022 IRRECEVABLE
6	Autosaisine	10/02/2022	ANRMP C/ SKY IVOIRE	Production d'un faux quitus (inexactitudes délibérées) AO F329/2021	24/02/2022	17/03/2022	1- n°019/2022/ANRMP/CRS du 24/02/2022 RECEVABLE 1- n°026/2022/ANRMP/CRS du 11/03/2022 Bien fondée

N°	Type de recours	Date de saisine	Parties	Objet	Date limite recevabilité	Date limite décision	Décision
7	Dénonciation	15/02/2022	CI-ENERGIES C/ SOCARRE	Faux commis dans la production de documents contractuels (marchés de travaux)	01/03/2022	22/03/2022	1- n°023/2022/ANRMP/CRS du 01/03/2022 RECEVABLE 1- n°028/2022/ANRMP/CRS du 22/03/2022 Bien fondée-Exclusion
8	Litige	21/02/2022	OMEGA CONCEP- TION SARL C/ Mairie de Jacqueville	Contestation des résultats de l'AO n°T831/2021	07/03/2022	28/03/2022	1- n°024/2022/ANRMP/CRS du 07/03/2022 RECEVABLE 2- n°031/2022/ANRMP/CRS du 28/03/2022 Bien fondée
9	Litige	24/02/2022	Nlle SONAREST C/ ESATIC	Contestation des résultats de l'AO n°P87/2021	10/03/2022	31/03/2022	1-n°025/2022/ANRMP/CRS du 10/03/2022 RECEVABLE 2- n°032/2022/ANRMP/CRS du 31/03/2022 Annulation des résultats de l'AO
10	Dénonciation	02/03/2022	Entreprise MOMBLO & Autres C/ Consl Régional de la Marahoué	Irrégularités commises dans le cadre des AO N°T863, T894, T898, T899, F303 & F304	16/03/2022	06/04/2022	1-n°027/2022/ANRMP/CRS du 16/03/2022 RECEVABLE 2-n°034/2022/ANRMP/CRS du 06/04/2022 Bien fondée-annulation de la procédure des AO
11	Litige	14/03/2022	EIREC C/ CROU-ABI- DJAN II	Contestation des résultats de l'AO n°P92/2021	28/03/2022	19/04/2022 (le 18/04/22 = Lundi de pâques)	1-N°029/2022/ANRMP/CRS du 28/03/2022 RECEVABLE 2-n°039/2022/ANRMP/CRS du 15/04/2022 Mal fondée
12	Dénonciation	15/03/2022	HAVEN CORPORA- TION C/ Mairie de Treichville	Dénonciation d'irrégularités contenues dans les DAO n°sT24/2022 & T25/2022,	29/03/2022	19/04/2022 (le 18/04/22 = Lundi de pâques)	1-N°030/2022/ANRMP/CRS du 28/03/2022 RECEVABLE 2-n°040/2022/ANRMP/CRS du 19/04/2022 Mal fondée

N°	Type de recours	Date de saisine	Parties	Objet	Date limite recevabilité	Date limite décision	Décision
13	Litige	23 /03/2022	EIREC C/ CROU-D	Contestation des résultats de l'AO n°P79/2021	06/04/2022	29/04/2022 le 18/04/22= lundi de pacques le 28/04/22= le lendemain de la nuit du destin	1-N°033/2022/ANRMP/CRS du 06/04/2022 RECEVABLE 1-N°045/2022/ANRMP/CRS du 27/04/2022 Mal fondée
14	Dénonciation	23 /03/2022	Usager Anonyme C/ Ministère de la Justice (parquet de Bon-gouanou)	Irrégularités commises dans AO n°T947/2021	06/04/2022	29/04/2022 le 18/04/22= lundi de pacques le 28/04/22 = le lendemain de la nuit du destin	1-N°035/2022/ANRMP/CRS du 06/04/2022 RECEVABLE 2-n°044/2022/ANRMP/CRS du 27/04/2022 Mal fondé
15	Litige	01/04/2022	Nlle SONAREST C/ CROU-D	Contestation des résultats de l'AO n°P79/2021	15/04/2022	11/05/2022 le 18/04/22= lundi de pacques Le 28/04/22 = nuit du destin Le 02/05/ = lendemain de la fête du travail = férié	1-N°037/2022/ANRMP/CRS du 15/04/2022 RECEVABLE -n°053/2022/ANRMP/CRS du 11/05/2022 Mal fondée
16	Dénonciation	01 /04/2022	Usager Anonyme C/ Ministère de la Justice (Tribunal de première instance de Divo)	Irrégularités commises dans AO n°T02/2022	15/04/2022	11/05/2022 le 18/04/22= lundi de pâques Le 28/04/22 = nuit du destin 02/05/22 = Le lendemain de la fête du travail = férié	1-N°038/2022/ANRMP/CRS du 15/04/2022 RECEVABLE 2-n°052/2022/ANRMP/CRS du 10/05/2022 Mal fondé
17	Litige	08/04/2022	NEGEB C/ CONSI Régionl du Moronou	Contestation des résultats de l'AO n°T883/2021	25/04/2022 le 18/04/22= lundi de pâques	18/05/22	1-N°041/2022/ANRMP/CRS du 25/04/2022 RECEVABLE 2-N°058/2022/ANRMP/CRS du 17/05/2022 Mal fondée

N°	Type de recours	Date de saisine	Parties	Objet	Date limite recevabilité	Date limite décision	Décision
18	Dénonciation	13/04/2022	Usager anonyme C/ Mairie de Treichville	Irrég.commisses dans DAO n° T166/2022	29/04/2022 le 18/04/22 = lundi de pâques Le 28/04/22 = nuit du destin 02/05/2022 = férié en raison de la fête du 1er mai	20/05/22 Le 28/04/22 = nuit du destin le 02/05/2022 = férié en rai- son de la fête du 1er mai	1-N°043/2022/ANRMP/CRS du 27/04/2022 RECEVABLE 2-N°056/2022/ANRMP/CRS du 16/05/2022 Mal fondé
19	Dénonciation	13/04/2022	Usager anonyme C/ Mairie de Marcory	Irrég.commisses dans DAO n° T172/2022	29/04/2022 le 18/04/22 = lundi de pâques Le 28/04/22 = nuit du destin	20/05/22 Le 28/04/22 = nuit du destin le 02/05/2022 = férié en rai- son de la fête du 1er mai	1-N°042/2022/ANRMP/CRS du 27/04/2022 RECEVABLE 2-N°057/2022/ANRMP/CRS du 16/05/2022 Mal fondé
20	Litige	19/04/2022	EGS C/ CHU d'Angré	Contestation des résultats de l'AO n°P14/2022	05/05/2022 Le 28/04/22 = nuit du destin 02/05/2022 = férié en raison de la fête du 1er mai		-N°048/2022/ANRMP/CRS du 05/05/2022 IRRECEVABLE
21	Dénonciation	21/04/2022	Usager Anonyme C/ Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA)	Irrég. Commises dans AO T64/2022	09/05/2022 Le 28/04/22 = nuit du destin 02/05/2022 = férié en raison de la fête du 1er mai	31/05/2022 le 26/05/22 = férié en raison de la fête de l'ascension	1-n°050/2022/ANRMP/CRS du 09/05/2022 RECEVABLE -n°064/2022/ANRMP/CRS du 30/05/2022 Bien fondé - annulation
22	Litige	21/04/2022	Gpe GENIE-BATIM C/ Min d'Etat, Min des Affaires Etrangères	Contestation des résultats de la PSO n°P12/2022	09/05/2022 02/05/2022 = férié en raison de la fête du 1er mai Le 28/04/22 = nuit du destin		1-N°049/2022/ANRMP/CRS du 09/05/2022 IRRECEVABLE
23	Dénonciation	29/04/2022	INTERCOR C/ Di-rection Générale du Trésor	Irrég. Commises dans l'attribution d'un marché	16/05/2022 Le 28/04/22 = nuit du destin 02/05/2022 = férié en raison de la fête du 1er mai	08/06/2022 Le 26/05/2022 = Ascension Le 06/06/2022 = lundi de pentecôte	1-n°055/2022/ANRMP/CRS du 16/05/2022 RECEVABLE 2-n°070/2022/ANRMP/CRS du 08/06/2022 Mal fondée

N°	Type de recours	Date de saisine	Parties	Objet	Date limite recevabilité	Date limite décision	Décision
24	Litige	29/04/2022	MBC C/ MJDH (Travaux de construction du tribunal de Boundiali)	Contestation des résultats de l'AO n°T12/2022 (Travaux de construction du tribunal de Boundiali)	16/05/2022 le 18/04/22 = lundi de pâques Le 28/04/22 = nuit du destin Le 02/05/2022 = férié en raison de la fête du 1er mai	08/06/2022 Le 26/05/2022 = Ascension Le 06/06/2022 = lundi de pentecôte	1-n°054/2022/ANRMP/CRS du 16/05/2022 RECEVABLE 1-n°066/2022/ANRMP/CRS du 03/06/2022 Mal fondée
25	Dénonciation	04/05/2022	MJDH C/ AFRICA GLOBAL FACOP & Autres	Faux commis dans AO N°T947 (parquet de Bongouanou)	18/05/2022	10/06/2022	1-N°059/2022/ANRMP/CRS du 18/05/2022 RECEVABLE 2-n°071/2022/ANRMP/CRS du 10/06/2022 Partiellement fondée
26	Dénonciation	06/05/2022	MJDH C/ Imane Corporate, Inter Travaux, ITPB, EPCS Sarl, EYCO, ETRABAT et GEX	Faux commis dans les AO n°T03/2022 et T13/2022	20/05/2022	14/06/2022 Le 26/05/2022 = Ascension Le 06/06/2022 = lundi de pentecôte	1-N°060/2022/ANRMP/CRS du 20/05/2022 RECEVABLE 2-N°074/2022/ANRMP/CRS du 14/06/2022 Bien fondée - Exclusion
27	Dénonciation	09/05/2022	MJDH C/ Imane Corporate, VENUS DISTRIBUTION ET SERVICES, , Inter Travaux EPCS , ETTP, ECI, HERASSOU, ITPB, LGT, EDD et GEX	Faux commis dans les AO n°T02/2022, T11/2022 et T12/2022	23/05/2022	15/06/2022 Le 26/05/2022 = Ascension Le 06/06/2022 = lundi de pentecôte	1-N°061/2022/ANRMP/CRS du 23/05/2022 RECEVABLE 2-N°077/2022/ANRMP/CRS du 14/06/2022 Bien fondée - Exclusion
28	Dénonciation	11/05/2022	Usager anonyme c/ Mairie de Koumassi	Refus de vente du dossier de consultation dans l'appel d'offres n°T270/2022	25/05/2022	17/06/2022 Le 26/05/2022 = Ascension Le 06/06/2022 = lundi de pentecôte	1-N°062/2022/ANRMP/CRS du 25/05/2022 RECEVABLE 2-N°076/2022/ANRMP/CRS du 14/06/2022 Mal fondé

N°	Type de recours	Date de saisine	Parties	Objet	Date limite recevabilité	Date limite décision	Décision
29	Litige	12/05/2022	Entreprise 2GB C/ MEMAEIAD	Contestation des résultats de la PSO n°P12/2022	27/05/2022 Le 26/05/2022 = Ascension	17/06/2022 Le 26/05/2022 = Ascension Le 06/06/2022 = lundi de pentecôte	1-N°063/2022/ANRMP/CRS du 25/05/2022 RECEVABLE 2-N°079/2022/ANRMP/CRS du 17/06/2022 Partiellement fondée – annulation des résultats 3-N°082/2022/ANRMP/CRS du 28/06/2022 Retrait de la décision n°079 – Mal fondée
30	Dénonciation	18/05/2022	USAGER ANONYME C/ INJS	Irrég. Commises dans AO n°P12/2022	02/06/2022 Le 26/05/2022 = Ascension Le 06/06/2022 = lundi de pentecôte	24/06/2022 Le 06/06/2022 = lundi de pentecôte	1-N°065/2022/ANRMP/CRS du 02/06/2022 RECEVABLE 2-N°080/2022/ANRMP/CRS du 24/06/2022 Mal fondé
31	Litige	19/05/2022	Travaux Côte d'Ivoire Sarl C/ Min de la Santé de l'Hyg Publ et de la CMU	Contestation des résultats de l'AO n°T08/2022	03/06/2022 Le 26/05/2022 = Ascension	27/06/2022 Le 06/06/2022 = lundi de pentecôte	1-N°068/2022/ANRMP/CRS du 03/06/2022 IRRECEVABLE
32	Dénonciation	19/05/2022	MJDH C/ IMANE CORPORATE & 5 AUTRES	Production de fausses pièces dans AO T01/2022	03/06/2022 Le 26/05/2022 = Ascension	27/06/2022 Le 06/06/2022 = lundi de pentecôte	1-N°067/2022/ANRMP/CRS du 03/06/2022 RECEVABLE 2-N°081/2022/ANRMP/CRS du 27/06/2022 Bien fondée – Exclusion
33	Litige	20/05/2022	GECP C/ Mairie de Marcory	Contestation des résultats de l'AO n°T65/2022	07/06/2022 Le 26/05/2022 = Ascension Le 06/06/2022 = lundi de pentecôte		1-N°069/2022/ANRMP/CRS du 07/06/2022 IRRECEVABLE
34	Litige	25/05/2022	FH CONSTRUCTION C/ ANRMP	Contestation des résultats de l'AO n°T969/2021	10/06/2021 Le 26/05/2022 = Ascension Le 06/06/2022 = lundi de pentecôte		1-N°072/2022/ANRMP/CRS du 10/06/2022 IRRECEVABLE

N°	Type de recours	Date de saisine	Parties	Objet	Date limite recevabilité	Date limite décision	Décision
35	Dénonciation	25/05/2022	Usager anonyme C/ Entreprise GANA ABOUBACAR	Production de faux diplômes dans AO n°s T164 & T167	10/06/2022 Le 26/05/2022 = Ascension Le 06/06/2022 = lundi de pentecôte	01/07/2022	1-N°073/2022/ANRMP/CRS du 10/06/2022 RECEVABLE 2-N°083/2022/ANRMP/CRS du 30/06/2022 Mal fondé
36	Litige	30/05/2022	Cabinet ICG C/ SODEXAM	Contestation des résultats de l'AO N°P05/2022	14/06/2022 Le 06/06/2022 = lundi de pentecôte	05/07/2022	1-N°075/2022/ANRMP/CRS du 14/06/2022 RECEVABLE 2-N°085/2022/ANRMP/CRS du 05/07/2022 Mal fondé
37	Dénonciation	02/06/2022	UCPS-BM C/ SONA-BTP	AO n°T08/2022	17/06/2022 Le 06/06/2022 = lundi de pentecôte	08/07/2022	1-N°078/2022/ANRMP/CRS du 17/06/2022 RECEVABLE 2-N°086/2022/ANRMP/CRS du 08/07/2022 Bien fondée - Exclusion
38	Litige	21/06/2022	TECHNO PRESTA C/ Mairie de Port-Bouët	AO n°F76/2022 & 77/2022	05/07/2022	26/07/2022	1-N°084/2022/ANRMP/CRS du 05/07/2022 RECEVABLE 2-N°089/2022/ANRMP/CRS du 21/07/2022 Mal fondée
39	Autosaisine	30/06/2021	ANRMP C/ CONS REGIONI du Moronou		14/07/2022	03/08/2022	1-N°087/2022/ANRMP/CRS du 13/07/2022 RECEVABLE 2-N°095/2022/ANRMP/CRS du 1er/08/2022 Bien fondée
40	Litige (Rec. grac. du 1er/07/2022)		EGCTP C/ Min de la Défense	Contestation des résultats de l'AO n°T14/2022			N°092/2022/ANRMP/CRS du 25/07/2022 Levée de suspension

N°	Type de recours	Date de saisine	Parties	Objet	Date limite recevabilité	Date limite décision	Décision
41	Litige	1 ^{er} /07/2022	Cabinet YSAS BAKER TILLY C/ Projet PCCET	RSP 65/2022	15/07/2022		1- N°088/2022/ANRMP/CRS du 15/07/2022 IRRECEVABLE
42	Dénonciation	07/07/2022	Usager Anonyme C/ MSHPCMU (PNLP)	Pratiques irrég. Commises dans AO n°P11/2022	21/07/2022	12/08/2022 le 08/08/2022 = férié : le lendemain de l'indépendance	1- N°090/2022/ANRMP/CRS du 21/07/2022 RECEVABLE 2- N°104/2022/ANRMP/CRS du 12/08/2022 Bien fondé - Annulation
43	Litige	11/07/2022	KIGNONA C/ Brigade de la Salubrité	Contestation des résultats de l'AO n°P01/2022	25/07/2022		N°091/2022/ANRMP/CRS du 25/07/2022 IRRECEVABLE
44	Litige	14/07/2022	EGS C/ INFAS	Contestation de la PSO n°OP23/2022	28/07/2022		1-N°093/2022/ANRMP/CRS du 27/07/2022 IRRECEVABLE
45	Dénonciation	18/07/2022	Usager anonyme C/ Conseil Régional de l'Indénie-Djuablin	Irrég.commises dans AO N°T474, T475, T477, T482 et T485/2022	1 ^{er} /08/2022	23/08/2022 le 08/08/2022 = férié : le lendemain de l'indépendance le 15/08/2022 = Assomption	1-N°094/2022/ANRMP/CRS du 29/07/2022 RECEVABLE 2-N°111/2022/ANRMP/CRS du 23/08/2022 Mal fondé
46	Litige	19/07/2022	EAGLE SCIENTIFIC Ltd C/ LBTP	Contestation des résultats de l'AO n°F59/2022	02/08/2022	25/08/2022 le 08/08/2022 = férié : le lendemain de l'indépendance le 15/08/2022 = Assomption	1-N°096/2022/ANRMP/CRS du 02/08/2022 RECEVABLE 2-N°112/2022/ANRMP/CRS du 23/08/2022 Mal fondée
47	Litige	21/07/2022	ELIO GROUP C/ Cons Régionl Sud-Comoé	Contestation des résultats de l'AO n°T428/2022	04/08/2022		1-N°098/2022/ANRMP/CRS du 03/08/2022 IRRECEVABLE
48	Litige	20/07/2022	IVOIRE CONSEIL INTERNATIONAL C/ ANDE	Contestation des résultats de la PSO n°OP25/2022	03/08/2022		1-N°097/2022/ANRMP/CRS du 02/08/2022 IRRECEVABLE

N°	Type de recours	Date de saisine	Parties	Objet	Date limite recevabilité	Date limite décision	Décision
49	Litige	21/07/2022	Cabinet YSAS BAKER TILLY C/ Projet PC- CET (FIRCA)	RSP 65/2022	04/08/2022		1-N°099/2022/ANRMP/CRS du 04/08/2022 IRRECEVABLE
50	Litige	22/07/2022	EGS C/ INHP	Contestation des résultats de l'AO n°P32/2022	05/08/2022	30/08/2022 le 08/08/2022 = férié : le lendemain de l'indépendance le 15/08/2022 = Assomption	1-N°100/2022/ANRMP/CRS du 05/08/2022 RECEVABLE 2-N°115/2022/ANRMP/CRS du 30/08/2022 Mal fondée
51	Litige	26/07/2022	SINBTP C/ ConsL. Régionl. du N'Zi	Contestation des résultats de l'AO n°T181/2021	10/08/2022 le 08/08/2022 = férié : le lendemain de l'indépendance		1-N°102/2022/ANRMP/CRS du 10/08/2022 RECEVABLE 2-N°116/2022/ANRMP/CRS du 31/08/2022 Mal fondée
52	Litige	26/07/2022	EGS C/ CHU DE COCODY	Contestation des résultats de la PSO n°OP24/2022	10/08/2022 le 08/08/2022 = férié : le lendemain de l'indépendance		1-N°101/2022/ANRMP/CRS du 10/08/2022 RECEVABLE 2-N°119/2022/ANRMP/CRS du 31/08/2022 Bien fondée
53	dénonciation	27/07/2022	ATM Informatique C/ MJDH	Contestation des résultats de la PSO n°OF52/2021	11/08/2022 le 08/08/2022 = férié : le lendemain de l'indépendance		1-N°103/2022/ANRMP/CRS du 11/08/2022 RECEVABLE 2-N°120/2022/ANRMP/CRS du 02/09/2022 Bien fondée
54	Litige	29/07/2022	CIRA SAS C/ Unité de Gestion du Projet Cocody Quartier Am- bassades	Contestation des résultats de l'AOR N°RSP71/2021	16/08/2022 le 08/08/2022 = férié : le lendemain de l'indépendance le 15/08/2022 = Assomption		1- N°106/2022/ANRMP/CRS du 16/08/2022 IRRECEVABLE

N°	Type de recours	Date de saisine	Parties	Objet	Date limite recevabilité	Date limite décision	Décision
55	Litige/ Dénonciation	29/07/2022	LL COMPAGNIE SARL C/ PTUA	AO N°F191/2022	16/08/2022 le 08/08/2022 = férié : le lendemain de l'indépendance le 15/08/2022 = Assomption		1- N°105/2022/ANRMP/CRS du 16/08/2022 IRRECEVABLE
56	Dénonciation	02/08/2022	LORAINÉ DES TRAVAUX ET SERVICES C/ SODEMI	Contestation des résultats de l'AO n°T16/2021	18/08/2022 le 08/08/2022 = férié : le lendemain de l'indépendance le 15/08/2022 = Assomption	08/09/2022	1- N°107/2022/ANRMP/CRS du 18/08/2022 RECEVABLE 2- N°126/2022/ANRMP/CRS du 08/09/2022 Mal fondée
57	Litige	02/08/2022	ELIO GROUP C/ MFP	Contestation des résultats de l'AO n°T429/2022	18/08/2022 le 08/08/2022 = férié : le lendemain de l'indépendance le 15/08/2022 = Assomption		1- N°108/2022/ANRMP/CRS du 19/08/2022 IRRECEVABLE
58	Litige	03/08/2022	SOGEREST C/ CHU ANGRE	Contestation des résultats de l'AO n°P22/2022	19/08/2022 le 08/08/2022 = férié : le lendemain de l'indépendance le 15/08/2022 = Assomption	09/09/2022	1- N°109/2022/ANRMP/CRS du 19/08/2022 RECEVABLE 2-N°127/2022/ANRMP/CRS du 09/09/2022 Bien fondée
59	Litige	04/08/2022	EGS C/LA Direction de la Coordination et du Programme Elargi de la Vaccination (DCPEV)	Contestation des résultats de la PSO n°OP22/2022	22/08/2022 le 08/08/2022 = férié : le lendemain de l'indépendance le 15/08/2022 = Assomption		1- N°110/2022/ANRMP/CRS du 22/08/2022 IRRECEVABLE

N°	Type de recours	Date de saisine	Parties	Objet	Date limite recevabilité	Date limite décision	Décision
60	Litige	09/08/2022	SERVIRA GROUP SARL C/ CHU ANGRE	Contestation des résultats de l'AO n°P22/2022	24/08/2022 le 15/08/2022 = Assomption	13/09/2022	1- N°113/2022/ANRMP/CRS du 23/08/2022 RECEVABLE 2-N°128/2022/ANRMP/CRS du 12/09/2022 Mal fondée
61	Dénonciation	11/08/2022	AGEROUTE C/ GPMT SEFCO INTERNATIONAL/SEFCO TOGO	Faux commis dans l'AO organisé au TOGO	26/08/2022		1-N°114/2022/ANRMP/CRS du 25/08/2022 Incompétence
62	Litige	17/08/2022	RSSA-CONSTRUCTION SARL C/Min. de la Justice et des Droits de l'Homme Direction de l'Administration Pénitentiaire	Contestation des résultats des AO n°T518/2022 & T519/2022	31/08/2022	21/09/2022	1-N°118/2022/ANRMP/CRS du 31/08/2022 RECEVABLE 2-N°132/2022/ANRMP/CRS du 21/09/2022 Mal fondée
63	Litige	17/08/2022	LONA Entreprise C/ Cons Région du Hautassandra	Contestation des résultats des AO n°T382/2022	31/08/2022	21/09/2022	1-N°117/2022/ANRMP/CRS du 31/08/2022 RECEVABLE 2-N°131/2022/ANRMP/CRS du 21/09/2022 Mal fondée
64	Litige	22/08/2022	ESD C/ Cons Région du Hautassandra	Contestation des résultats des lots 1, 4, 6 et 7 de l'AO n°T380/2022	05/09/2022	26/09/2022	1-N°121/2022/ANRMP/CRS du 05/09/2022 RECEVABLE 2-N°133/2022/ANRMP/CRS du 26/09/2022 Bien fondée lot 1 - Mal fondée lots 4, 6 et 7
65	Litige	22/08/2022	Société YOUWAN C/ Direction de la Construction et de la Maintenance	Contestation de la PSO n°OT09/2022	05/09/2022	26/09/2022	1-N°123/2022/ANRMP/CRS du 05/09/2022 RECEVABLE 2-N°134/2022/ANRMP/CRS du 26/09/2022 Bien fondée

N°	Type de recours	Date de saisine	Parties	Objet	Date limite recevabilité	Date limite décision	Décision
66	Litige	24/08/2022	L'ZAUD IMPORT -EXPORT INTERNA- TIONAL	Contestation des résultats de l'AO n°F169/2022	07/09/2022		1-N°125/2022/ANRMP/CRS du 06/09/2022 IRRECEVABLE
67	Dénonciation	30/08/2022	USAGER ANONYME C/ CMEC	Production de fausses pièces dans le cadre de l'AO N°T18/2022	13/09/2022	04/10/2022	1-N°129/2022/ANRMP/CRS du 13/09/2022 RECEVABLE 2-N°137/2022/ANRMP/CRS du 30/09/2022 Mal fondée
68	Litige	02/09/2022	HAVEN CORPORA- TION C/ DGTCP	Contestation des résultats de l'AO n°T513/2021	16/09/2022	07/10/2022	1-N°130/2022/ANRMP/CRS du 16/09/2022 RECEVABLE 2-N°139/2022/ANRMP/CRS du 07/10/2022 Mal fondée
69	Autosaisine	14/09/2022	ANRMP C/ Gpmt SEFCO INTERN Bur- kina Fasso/ et SEFCO CI	Faux commis dans le cadre de la DP RSP71/2021	28/09/2022	19/10/2022	1-N°136/2022/ANRMP/CRS du 28/09/2022 RECEVABLE 2-N°143/2022/ANRMP/CRS du 18/10/2022 Bien fondée
70	Litige	20/09/2022	SVDG AFRIQUE C/ FIRCA	Contestation des termes de l'AMI	04/10/2022	25/10/2022	1-N°138/2022/ANRMP/CRS du 04/10/2022 RECEVABLE 2-N°146/2022/ANRMP/CRS du 25/10/2022 Bien fondée
71	Dénonciation	26/09/2022	INTERCOR C/ CHU DE YOPOUGON	Irrég. Commise dans l'AO N°LP01/2022	10/10/2022	31/10/2022	1-N°140/2022/ANRMP/CRS du 10/10/2022 Recevable 2-N°150/2022/ANRMP/CRS du 31/10/2022 Mal fondée mais annulation de la procé- dure

N°	Type de recours	Date de saisine	Parties	Objet	Date limite recevabilité	Date limite décision	Décision
72	Dénonciation	03/10/2022	USAGER ANONYME C/ CHU Treichville	Irrég. Commise par le gpmnt SERVIRA Sarl/EGIP Sarl dans l'AO P74/2021	17/10/2022	08/11/2022 1er nov 2022 = Toussaint	1-N°142/2022/ANRMP/CRS du 17/10/2022 Recevable -N°153/2022/ANRMP/CRS du 08/11/2022 Mal fondée
73	Dénonciation	07/10/2022	USAGER ANONYME C/ COMMUNE D'AYAME	Irrég. Commise dans l'AO n°T923/2022	21/10/2022	14/11/2022 1er nov 2022 = Toussaint 15 nov 2022 = Journée Interne de la paix	1-N°145/2022/ANRMP/CRS du 21/10/2022 Recevable 2- N°156/2022/ANRMP/CRS du 11/11/2022 Mal fondée
74	Dénonciation	07/10/2022	EGICI C/ PCEL- FI-KFAED	Irrég. Commise dans AO n° T986/2022, T987/2022 et T988/2022	21/10/2022	14/11/2022 1er nov 2022 = Toussaint 15 nov 2022 = Journée Interne de la paix	1-N°144/2022/ANRMP/CRS du 21/10/2022 Recevable 2- N°158/2022/ANRMP/CRS du 14/11/2022 Mal fondée
75	Litige	14/10/2022	SOGEREST C/ CHU D'ANGRE	Contestation des résultats de l'AO N°P22/2022	28/10/2022		N°148/2022/ANRMP/CRS du 28/10/2022 Irrecevable
76	Dénonciation	14/10/2022	GECP C/ Mairie de Port Bouët	Irrég. Commise dans AO n°T830/2022	28/10/2022	21/11/2022 1er nov 2022 = Toussaint 15 nov 2022 = Journée Interne de la paix	1- N°149/2022/ANRMP/CRS du 28/10/2022 Recevable 2- N°164/2022/ANRMP/CRS du 22/11/2022 Mal fondée

N°	Type de recours	Date de saisine	Parties	Objet	Date limite recevabilité	Date limite décision	Décision
77	Litige	18/10/2022	BUROTIC C/ IMPRIMERIE NATIONALE	Contestation résultats AO n°F222/2022	02/11/2022 1er nov 2022 = Toussaint	24/11/2022 15 nov 2022 = Journée Interne de la paix	1- N°151/2022/ANRMP/CRS du 02/11/2022 Recevable 2- N°165/2022/ANRMP/CRS du 24/11/2022 Bien fondée
78	Dénonciation	25/10/2022	DATA AFRIQUE SERVICE PLUS C/ ANADER	Contestation des résultats de l'AOR n°RPI 001/2022	09/11/2022 1er nov 2022 = Toussaint	1 ^{er} /12/2022 15 nov 2022 = Journée Interne de la paix	1- N°154/2022/ANRMP/CRS du 09/11/2022 Recevable 2- N°177/2022/ANRMP/CRS du 14/12/2022 Mal fondée
79	Litige	25/10/2022	MAMBA BTP SARLU C/ CROU-ABIDJAN II	Contestation des résultats de l'AO n°T888/2022	09/11/2022 1er nov 2022 = Toussaint		1- N°155/2022/ANRMP/CRS du 09/11/2022 Recevable 2- N°169/2022/ANRMP/CRS du 1 ^{er} /12/2022 Mal fondée
80	Litige	04/11/2022	TENNY'S CORPORATION C/ INSAAC	Contestation des résultats de l'AO n°T642/2022	21/11/2022 15 nov 2022 = Journée Interne de la paix	12/12/2022	1- N°159/2022/ANRMP/CRS du 21/11/2022 Recevable 2- N°174/2022/ANRMP/CRS du 12/12/2022 Bien fondée

N°	Type de recours	Date de saisine	Parties	Objet	Date limite recevabilité	Date limite décision	Décision
81	Dénonciation	04/11/2022	Usager anonyme C/ Mairie d'Attiegouakro	Pratiques frauduleuses	21/11/2022 15 nov 2022 = Journée Interne de la paix	12/12/2022	- N°160/2022/ANRMP/CRS du 21/11/2022 Recevable 2- N°175/2022/ANRMP/CRS du 12/12/2022 Bien fondée
82	Autosaisine	07/11/2022	ANRMP C/ YOUWAN	Faux commis dans PSO N°OT09/2022	22/11/2022 15 nov 2022 = Journée Interne de la paix	13/12/2022	1- N°162/2022/ANRMP/CRS du 22/11/2022 Recevable 2- N°167/2022/ANRMP/CRS du 30/11/2022 Bien fondée - Exclusion
83	Litige	07/11/2022	ESD C/ FDFP	Contestation des résultats de l'AO n°T889/2022	22/11/2022 15 nov 2022 = Journée Interne de la paix	13/12/2022	1- N°161/2022/ANRMP/CRS du 22/11/2022 Recevable 2- N°176/2022/ANRMP/CRS du 13/12/2022 Bien fondée - Exclusion
84	Autosaisine	09/11/2022	ANRMP C/ DISCOM	Production de fausses pièces dans AO N°F215/2022			1- N°163/2022/ANRMP/CRS du 22/11/2022 Recevable 2- N°168/2022/ANRMP/CRS du 30/11/2022 Bien fondée -
85	Litige	11/11/2022	Entreprise NOUROU HOUDA C/ INSAAC	Contestation des résultats de l'AO n°T642/2022	28/11/2022 15 nov 2022 = Journée Interne de la paix		1- N°166/2022/ANRMP/CRS du 28/11/2022 Irrecevable

N°	Type de recours	Date de saisine	Parties	Objet	Date limite recevabilité	Date limite décision	Décision
86	Litige	21/11/2022	GECP C/ Mairie de Port-Bouët	Contestation des résultats de l'AO n°T908/2022	05/12/2022		1- N°170/2022/ANRMP/CRS du 05/12/2022 Irrecevable
87	Litige	24/11/2022	BUROTIC C/ PDU	Contestation des résultats de l'AO n°F214/2022	08/12/2022		1- N°172/2022/ANRMP/CRS du 08/12/2022 Irrecevable
88	Dénonciation	13/12/2022	Usager Anonyme C/ PDU		28/12/2022	18/01/2023	1- N°178/2022/ANRMP/CRS du 28/12/2022 recevable
89	Litige	27/12/2022	WEALTHTECH INNOVATION C/ FIRCA	Contestation de la décision d'arrêt du processus d'attribution du marché issu de l'AMI n°S126/2022	10/01/2023	27/01/2023	1- N°001/2023/ANRMP/CRS du 06/01/2023 Recevable
90	Litige/ Dénonciation	29/12/2022	SIKA CORPORATION C/ CPMP du Min. de la Fonction Publique	Contestation des résultats de l'AO n°T1072/2022	12/01/2023	25/01/2023	1- N°002/2023/ANRMP/CRS du 11/01/2022 Irrecevable pour la contestation Recevable pour la dénonciation
91	Dénonciation	29/12/2022	USAGER ANONYME C/ Conseil Régional de l'Agnéby-Tiassa	Refus de vente des DAO des AO n°T1131/2022, T1133/2022, T1138/2022, T1139/2022	12/01/2023	02/02/2023	1- N°003/2023/ANRMP/CRS du 8/12/2022 Recevable

Annexe 4

Recours pendant la phase d'exécution et de règlement des marchés publics

Nom du dossier	Date de saisine	Motif de saisine	Etat du dossier
EGEBAT C/ PRICI	13/01/2022	Défaut de paiement du montant du marché	Dossier en cours : le Ministre de l'Equipeement et de l'Entretien Routier a saisi le Ministre de l'Economie et des Finances afin de solliciter la mise en place d'un plan d'apurement des dettes. Montant de la créance 92.100.862 Francs CFA
EDCOM SERVICES ; SYNERGYA et ETS PRIJOR C/ INFJ	21/02/2022		Dossier clos (échec de la conciliation) : En raison du silence gardé par l'autorité contractante, l'entreprise a été invitée à mieux se pourvoir Les montants des créances 3.200.000, 13245.000 et 2.750.000 Francs CFA (19.195.000).
PENIEL DEVELOPMENT GROUP C/ MINISTERE DES EAUX ET FORETS	16/03/2022		Dossier clos (Echec de la conciliation) : En raison du silence gardé par l'autorité contractante, et ce en dépit des relances, l'entreprise a été invitée à mieux se pourvoir Montant de la créance 26.522.633 Francs CFA
PENIEL DEVELOPMENT GROUP C/ SNDI (marché n° 2013-0-0-1694/03-6)	16/03/2022		Dossier clos (Echec de la conciliation) : En raison du silence gardé par l'autorité contractante, et ce en dépit des relances, l'entreprise a été invitée à mieux se pourvoir, Montant de la créance 28.205.948 Francs CFA
PENIEL DEVELOPMENT GROUP C/ SNDI (marché n° 2013-0-0-1695/03-6)	16/03/2022		Dossier clos (Echec de la conciliation) : En raison du silence gardé par l'autorité contractante, et ce en dépit des relances, l'entreprise a été invitée à mieux se pourvoir Montant de la créance 19.308.849 Francs CFA
ETS TIEGNAWA C/ CONSEIL REGIONAL DU BAFING	09/05/2022		Dossier clos (Echec de la conciliation) : L'entreprise a été invitée à mieux se pourvoir Montant de la créance 6.996.403 Francs CFA
WONDER OF ZION C/ AGERROUTE	17/05/2022		Dossier clos (Echec de la conciliation) : En raison du silence gardé par l'autorité contractante, et ce en dépit des relances, l'entreprise a été invitée à mieux se pourvoir Montant de la créance 70.800.000 Francs CFA

Nom du dossier	Date de saisine	Motif de saisine	Etat du dossier
IVOIR GARDIENNAGE C/ ONECI	23/05/2022	Défaut de paiement du montant du marché	Dossier en cours : Echanges de correspondances Montant de la créance 233.417.185 Francs CFA
HEKMAN C/ CHU DE TREICHVILLE	20/06/2022		Dossier clos (Echec de la conciliation) : En raison du silence gardé par l'autorité contractante, et ce en dépit des relances, l'entreprise a été invitée à mieux se pourvoir, Montant de la créance 10.000.000 Francs CFA
MEDIBAT C/ FIRCA / C2D-PARFACI	23/06/2022		Dossier clos (Echec de la conciliation) : En raison du silence gardé par la C2D-PARFACI, et ce en dépit des relances, l'entreprise a été invitée à mieux se pourvoir Montant de la créance 92.416.250 Francs CFA
EMS C/ MAIRIE DE KASSERE	29/07/2022	Défaut de paiement du montant du marché	Dossier clos (Echec de la conciliation) : Montant de la créance 30.951.000 Francs CFA En raison du silence gardé par l'autorité contractante, et ce en dépit des relances, l'entreprise a été invitée à mieux se pourvoir
ICBATP C/ CONSEIL REGIONAL DU BELIER	17/08/2022		Dossier en cours : Transmission des observations de l'autorité contractante à l'entreprise Montant de la créance 1.666.842 Francs CFA
EMEI C/ MINISTERE DE LA DEFENSE	22/08/2022		Dossier en cours : La DGBF saisie dans le cadre de ce dossier par l'ANRMP a suggéré que le Ministère d'Etat, Ministère de la Défense de procéder à un aménagement de son budget d'investissement en vue de la prise en charge des factures de l'entreprise. Cette proposition a été portée à la connaissance du RCPMP dudit Ministère. Montant de la créance 70.541.597 Francs CFA
GENIE CIVIL AFRIQUE C/ DISTRICT D'ABIDJAN	13/09/2022		Dossier clos (Echec de la conciliation) : En raison du silence gardé par l'autorité contractante, et ce en dépit des relances, l'entreprise a été invitée à mieux se pourvoir Montant de la créance 82.005.903 Francs CFA
PENIEL DEVELOPMENT GROUP C/ SODEFOR	15/09/2022		Dossier en cours : Après plusieurs relances, la SODEFOR a donné suite aux correspondances de l'ANRMP le 05 décembre 2022. Transmission des observations de la SODEFOR à PENIEL. Montant de la créance 38.482.834 Francs CFA.
SITRAVEQ C/ MAIRIE DE SASSANDRA	16/09/2022		Dossier en cours : Transmission des observations de la Mairie à l'entreprise. Montant de la créance 19.284.643 Francs CFA

Nom du dossier	Date de saisine	Motif de saisine	Etat du dossier
OBAIN TECHNOLOGIES C/ GUCE-CI	06/05/2022	Contestation de la décision de résiliation du marché	Dossier clos (Echec de la conciliation) : Face au maintien de la position de l'autorité contractante, l'entreprise a été invitée à mieux se faire pourvoir
GB-SERVICES C/ ONECI	14/06/2022		Dossier en cours : Relance faite à l'autorité contractante qui n'a donné aucune suite à la correspondance de l'ANRMP
GB-SERVICES (ACCESS AVOCATS) C/ CNPTIR	07/07/2022		Dossier en cours : Rédaction d'un rapport d'instruction en cours. Montant de la créance 42.227.629 Francs CFA
ECL C/ ANRMP	08/12/2022		Dossier en cours : L'autorité contractante a été informée de la saisine de l'entreprise
INTELSA AFRICA GROUP C/ BNI	21/12/2022		Dossier en cours : Échanges de correspondances
MR International C/ CI-ENERGIES	07/01/2022	Demande de réparation de préjudice subi à la suite de la résiliation du marché	Dossier en cours : Echanges de correspondances Montant de la créance 788.929.146 Francs CFA
TELEMEDICINE C/ MINISTERE DE LA SANTE	04/07/2022		Dossier clos (Echec de la conciliation) : En raison du silence gardé par l'autorité contractante, et ce en dépit des relances, l'entreprise a été invitée à mieux se pourvoir Montant de la créance 152.515.234 Francs CFA
CABINET BALLE YABO JOSEPH C UCP-C2D-SANTE	29/04/2022	Demande de réparation de préjudice subi à la suite de la résiliation du marché	Dossier en cours : En attente de la transmission des pièces comptables justifiant l'indemnisation réclamée par le groupement Montant de la créance 1.847.363.000 Francs CFA
CABINET DE CONSEIL JURIDIQUE BLED C/ CHU DE YOPOUGON	22/04/2022		Dossier clos (Echec de la conciliation) : En raison du silence gardé par l'autorité contractante, et ce en dépit des relances, l'entreprise a été invitée à mieux se pourvoir. Montant de la créance 36.882.000 Francs CFA

Nom du dossier	Date de saisine	Motif de saisine	Etat du dossier
CICIT/GRAPHIC INVEST CONSULT C/ DPEM/METFPA	06/04/2022	Demande la réception par l'autorité contractante de matériel livré que celle-ci estime non-conforme	Dossier en cours : En attente de la réponse du Directeur des DPEM concernant l'état d'évolution du dossier
KKE INTERNATIONAL C/ CONSEIL REGIONAL DU KABADOUGOU	11/03/2022		Dossier clos (aboutissement de la conciliation) : Matériels réceptionnés
INTERCOR C/ DGTC	11/04/2022	Conteste la fin de marché et sollicite son renouvellement par tacite reconduction, conformément aux clauses contractuelles	Dossier clos (Echec de la conciliation) : En raison du silence gardé par l'autorité contractante, l'entreprise a été invitée à mieux se pourvoir
ANEHCI LMO SA C/ INFJ	20/06/2022		Dossier en cours : Echange de correspondance
UCP-C2D-SANTE C/ Groupement CSGC OBRAS/ETS OVO/NTN	14/04/2022	Sollicite la conciliation de l'ANRMP à la suite de la demande d'indemnisation présentée par le titulaire, consécutivement à la résiliation de son marché	Dossier en cours : En attente de la transmission des pièces comptables justifiant l'indemnisation réclamée par le groupement Montant de la demande 407.522.469 F CFA
FDFP C/ GB SERVICES	20/05/2022	Demande le remboursement des sommes perçues à la suite de la non-exécution de marché	Dossier en cours : Transmission des observations de l'entreprise GB SERVICES au Cabinet
FDFP C/ ENTREPRISE A&K	20/05/2022		Dossier en cours : Aucune réponse de la mise en cause
ICI/SOGESCO C/ ONAD	24/06/2022	Demande l'approbation de son marché, après qu'on lui a signifié l'attribution et qu'il a signé le marché	Dossier en cours : Rédaction d'un rapport d'instruction en cours

Annexe 5

Recours devant le Comité de Règlement Administratif de l'ANRMP

Date	Objet	Type de Recours	Requérant	Partie Mise en Cause	Date de Prononcé de Décision sur la Forme	Type de Decision Forme	Date de prononcé Décision sur le Fond	Type Décision sur le Fond	N° Avis
14/01/2022	Pratiques frauduleuses	Dénonciation	Usager anonyme	CI-ENERGIES	11/02/2022	Recevable	11/03/2022	Mal fondée	
21/01/2022	Pratiques frauduleuses	Autosaisine	ANRMP	SEYDOU Gogoua			18/02/2022		001/2022/ ANRMP/ CRA
14/03/2022	Violation de la réglementation	Contestation	Conseil Régional du PORO	DRMP du Poro, du Tchologo, et de la Bagoué	21/03/2022	Irrecevable			
13/10/2022	Violation de la réglementation	Contestation	Mairie de Songon	DRMP Abidjan Nord, Agneby Tiassa, Mé et Grands Ponts	20/10/2022	Irrecevable			

Annexe 6

Liste des entreprises sous sanctions

N° d'ordre	Entreprise	Date début sanction	Date fin sanction	Décision
78	DISCOM SARL	30/11/2022	29/11/2024	DECISION N°168/2022/ANRMP/CRS DU 30 novembre 2022
77	YOUWAN SARL	30/11/2022	29/11/2024	DECISION N°167/2022/ANRMP/CRS DU 30 novembre 2022
76	UNITED TRADING SOCIETY-CI (UTS-CI)	02/11/2022	01/11/2024	ARRETE N°1079/METFPA/CAB DU 02 novembre 2022
75	LE GROUPEMENT SEFCO INTERNATIONAL BURKINA FASO/SEFCO CI	18/10/2022	17/10/2024	DECISION N°143/2022/ANRMP/CRS DU 18 octobre 2022
74	ATB SARL	12/10/2022	11/10/2024	DECISION N°0167/10-2022/ONEP/PCA DU 12 octobre 2022
73	GROUPEMENT ATRAF/GUINA	14/09/2022	13/09/2024	ARRETE N°0627/MBPE DU 14 septembre 2022
72	TSK SERVICES PLURIELS	12/09/2022	11/09/2024	ARRETE N°0460/METFPA/CAB DU 12 septembre 2022
71	ETS RKB ELECTRONIQUE	12/09/2022	11/09/2024	ARRETE N°0459/METFPA/CAB DU 12 septembre 2022
70	UNITED TRADING SOCIETY-CI (UTS-CI)	24/08/2022	23/08/2024	ARRETE N°0172/METFPA/CAB DU 24 aout 2022
69	UNITED TRADING SOCIETY (UTS-CI)	22/08/2022	21/08/2024	ARRETE N°0168/METFPA/CABDU 22 aout 2022
68	IMANE CORPORATE, INTER TRAVAUX, Ets HERASSOU, VENUS DISTRIBUTION ET SERVICES, ITPB	27/06/2022	26/06/2024	DECISION N°081/2022/ANRMP/CRS DU 15 juin 2022
67	IMANE CORPORATE, VENUS DISTRIBUTION ET SERVICES, INTER TRAVAUX, HERASSOU, ETPP, ITPB, LGT, EDD, GEX, EPCS, ECI	15/06/2022	14/06/2024	DECISION N°077/2022/ANRMP/CRS DU 15 juin 2022
66	IMANE CORPORATE, INTER TRAVAUX, ITPB, EPCS, EYCO SARL, GEX, ETRABAT	14/06/2022	13/06/2024	DECISION N°074/2022/ANRMP/CRS DU 14 juin 2022
65	SOCIETE AFRICA GLOBAL FACOP (SAG- FACOP), OBAIN TECHNOLOGIE, ETS GUE BABA, TRAVAUX CI SARL	10/06/2022	09/06/2024	DECISION N°071/2022/ANRMP/CRS DU 10 juin 2022

N° d'ordre	Entreprise	Date début sanction	Date fin sanction	Décision
64	IVOIRIENNE DES REALISATIONS BATIMENT ET COMMERCE (IRBC)	03/06/2022	02/06/2022	ARRETE N°208/MFP/CAB/CPMP DU 03 juin 2022
63	GB-SERVICES	20/05/2022	19/05/2024	DECISION N°001/22/ONECI/PCS DU 20 mai 2022
62	OBAIN TECHNOLOGIES	26/04/2022	25/04/2024	DECISION N°0001/GUCE-CI/2022 DU 26 avril 2022
61	SOCARRE	22/03/2022	21/03/2024	DECISION N°028 /2022/ANRMP/CRS DU 22 mars 2022
60	LE GROUPEMENT GOUEU KUIITY MS/ SKY IVOIRE	11/03/2022	10/03/2024	DECISION N°026/2022/ANRMP/CRS DU 11 mars 2022
59	ELIE GROUP INTER PLUS (EGIP) SARL	28/02/2022	27/02/2024	DECISION 022/2022/ANRMP/CRS DU 28 février 2022
58	GROUPEMENT GETECH/SITEP	09/02/2022	08/02/2024	DECISION 015/2022/ANRMP/CRS DU 09 février 2022
57	NOVELLA MULTI-SERVICES	18/01/2022	17/01/2024	DECISION N°003/2021/CRO/SDAF/KY DU 18 Janvier 2022
56	EFCOM-CI	18/01/2022	17/01/2024	DECISION N°002/2021/CRO/SDAF/KY DU 18 janvier 2022
55	CABINET MB & ASSOCIES	05/01/2022	04/01/2024	DECISION 002/2022/ANRMP/CRS DU 05 janvier 2022
54	AMBRE SARL	30/12/2021	29/12/2023	DECISION N°176/2021/ANRMP/CRS DU 30 décembre 2021
53	ENTREPRISE CENTRALE COMPETENCE (E2C)	23/12/2021	22/12/2023	ARRETE N°00280/MSHPCMU/CAB/CPMP/MK/KBMM DU 23 décembre 2021
52	PISCHON	23/12/2021	22/12/2023	DECISION N°0280/MINEDD/CIAPOL/DIR/SDAAF DU 23 décembre 2021
51	KT ENTREPRISE, DGM SERVICES	15/10/2021	14/10/2023	DECISION N°138/2021/ANRMP/CRS DU 15 octobre 2021
50	LE GUIDE, KLAGNON SARL	11/10/2021	10/10/2023	DECISION N°137/2021/ANRMP/CRS DU 11 octobre 2021
49	EZAS 3 INTERNATIONAL	07/10/2021	06/10/2023	DECISION N°136/2021/ANRMP/CRS DU 07 octobre 2021
48	CONFORT PLUS	24/08/2021	23/08/2023	DECISION N°120/2021/ANRMP/CRS DU 24 aout 2021
47	EGIF	24/08/2021	23/08/2023	DECISION N°119/2021/ANRMP/CRS DU 24 aout 2021
46	EBK	30/07/2021	29/07/2023	ARRETE N°002/MTL/CAB DU 30 juillet 2021
45	DERISKA	30/07/2021	29/07/2023	ARRETE N°004/MTL/CAB DU 30 juillet 2021
44	DIAL GROUPE	30/07/2021	29/07/2023	ARRETE N°006/MTL/CAB DU 30 juillet 2021
43	IVOIRE PERFORMANCE SARL	30/07/2021	29/07/2023	ARRETE N°007/MTL/CAB DU 30 juillet 2021 ARRETE N°001/MTL/CAB DU 30 juillet 2021

N° d'ordre	Entreprise	Date début sanction	Date fin sanction	Décision
42	BROUMA SARL	19/07/2021	18/07/2023	DECISION N°099/2021/ANRMP/CRS DU 19 juillet 2021
41	GLORY SERVICE	23/06/2021	22/06/2023	DECISION N°077/2021/ANRMP/CRS DU 23 juin 2021
40	JEFAKO GROUP, IPT, ETS MASY, SIBEM, AFRICA MULTI SERVICES	18/06/2021	17/06/2023	DECISION N°074/2021/ANRMP/CRS DU 18 juin 2021
39	NOUR SERVICES	17/06/2021	16/06/2023	ARRETE N°0316/MBPE/DGMP DU 17 juin 2021
38	SARA DIFFUSION, GTS CONSULTING, EDIGE IVOIRE, SEEAI, NECI SARL	09/06/2021	08/06/2023	DECISION N°072/2021/ANRMP/CRS DU 09 juin 2021
37	OZONE COTE D'IVOIRE	10/05/2021	09/05/2023	ARRETE N° 0213/MBPE/DGMP DU 10 mai 2021
36	IVOIRE MEDICAL BOL, SOBETAO et TESLA ENERGIE	26/04/2021	25/04/2023	ARRETE N° 2021-011/CRG/DGA DU 26 avril 2021
35	GROUPEMENT ENTREPRISES CENTRALE COMPETENCE (E2C)/E-VENUS	26/04/2021	25/04/2023	DECISION N°01-2021/CCC/PCA DU 26 avril 2021
34	ETABLISSEMENT CORINTHIENS	29/03/2021	28/03/2023	ARRETE N°0079/MBPE/DGMP DU 29 mars 2021
33	GROUPEMENT ENTREPRISES CENTRALE COMPETENCE (E2C)/THOURABOU	02/02/2021	01/02/2023	ARRETE N°2021-002/MPJEJ/CAB//CPMP DU 02 février 2021
32	EMERGENCES SARL	25/01/2021	24/01/2023	DECISION N°012/2021/ANRMP/CRS DU 25 janvier 2021
31	SBI INTERNATIONAL HOLDING AG	01/09/2020	31/08/2022	ARRETE N°0481/MBPE/DGBF/DMP DU 01 septembre 2020
30	ETS AK & FILS	12/08/2020	11/08/2022	DECISION N°0350/SWEDD du 12 août 2020
29	ASTCI	07/07/2020	06/07/2022	DECISION N°078/2020/ANRMP/CRS DU 07 juillet 2020
28	ELIO GROUP	15/05/2020	14/05/2022	ARRETE N°2020-005/RSC/DGA et ARRETE N°2020-006/RSC/DGA du 15 mai 2020
27	DARCICO	23/04/2020	22/04/2022	DECISION N°01-2020/CCC/PCA du 23 avril 2020
26	E2C	20/02/2020	19/02/2022	DECISION N°001/SEP-REDD+-MINEDD du 20 février 2020
25	CERCOM COTE D'IVOIRE	06/12/2019	05/12/2021	DECISION N°048/2019/ANRMP/CRS du 06 décembre 2019
24	KANAIN PROCUREMENT	06/12/2019	05/12/2021	DECISION N°048/2019/ANRMP/CRS du 06 décembre 2019
23	KANIAN CONSULTING	06/12/2019	05/12/2021	DECISION N°048/2019/ANRMP/CRS du 06 décembre 2019
22	TURSTING SEED	06/12/2019	05/12/2021	DECISION N°047/2019/ANRMP/CRS du 06 décembre 2019

N° d'ordre	Entreprise	Date début sanction	Date fin sanction	Décision
21	PANHUI-PRESTA-PLUS	06/12/2019	05/12/2021	DECISION N°046/2019/ANRMP/CRS du 06 décembre 2019
20	IBSS-GROUP	03/12/2019	02/12/2021	DECISION N°012921/DG/SG/PDMGS/AT/SS/YB du 03 décembre 2019
19	AIT DIGITAL	09/10/2019	08/10/2021	DECISION N°005/MSHP/ICA/DG/DAF du 09 octobre 2019
18	SIELD	06/08/2019	05/08/2021	DECISION N°03-209/CCC/PCA du 06 août 2019
17	SISAM ENGINEERING AND PROCESS	19/07/2019	18/07/2021	DECISION N°02-2019/CCC/PCA du 19 juillet 2019
16	DRACI	08/07/2019	07/07/2021	DECISION N°022/2019/ANRMP/CRS/PDT du 08 juillet 2019
15	RED TARGET SECURITY	08/07/2019	07/07/2021	DECISION N°022/2019/ANRMP/CRS/PDT du 08 juillet 2019
14	111 COUGAR SECURITY	08/07/2019	07/07/2021	DECISION N°022/2019/ANRMP/CRS/PDT du 08 juillet 2019
13	INDUSCOM SARL	28/06/2019	27/06/2021	ARRETE N°623/MESRS du 28 juin 2019
12	La société TTZ AFRIQUE	08 mai 2019	07 mai 2021	ARRETE N°0084/MSHP/CAB/DAF/CPMP/KTF/KBMM du 08 mai 2019
11	L'entreprise SICARE	06 mai 2019	05 mai 2021	DECISION N° 04-2019 CCC/PCA du 06 mai 2019
10	DIGINOVA	08 avril 2019	07 avril 2021	ARRETE N°0215/SEPMBPE/DGBF/DMP du 08 avril 2019
09	HOB INGENIERIE ET EQUIPEMENTS	14 mars 2019	13 mars 2021	ARRETE N° 0049/MENETFP/CAB du 14 mars 2019
08	SOCIETE ELITE	14 mars 2019	13 mars 2021	ARRETE N°0048/MENETFP/CAB du 14 mars 2019
07	ENTREPRISE LOMANA NOUVELLE	14 mars 2019	13 mars 2021	ARRETE N°0047/MENETFP/CAB du 14 mars 2019
06	EDEN SERVICES et PRESTATIONS COTE D'IVOIRE Sarl	24 janvier 2019	23 janvier 2021	DECISION N° 001/CAB/PM-DAAF du 24 janvier 2019
05	Entreprise Compagnie Ivoirienne d'Equipement et de Construction (CIEC)	27 décembre 2018	26 décembre 2020	ARRETE n°0195/MSHP/CAB/DAF/CPMP/KTF/KBMM DU 27 décembre 2018

N° d'ordre	Entreprise	Date début sanction	Date fin sanction	Décision
04	Société Internat des Grands Travaux (IGTX)	13 novembre 2018	12 novembre 2020	ARRETE n°1160/SEPMBPE/DGBF/DMP DU 13 novembre 2018
03	PAPICI-TOP BURO	27 août 2018	26 août 2020	DECISION N°029/2018/ANRMP/CRS/PDT DU 27 août 2018
02	EDEN SERVICES et PRESTATIONS COTE D'IVOIRE Sarl	24 janvier 2019	23 janvier 2021	DECISION N° 001/CAB/PM-DAAF du 24 janvier 2019
01	Entreprise Compagnie Ivoirienne d'Equipement et de Construction (CIEC)	27 décembre 2018	26 décembre 2020	ARRETE n°0195/MSHP/CAB/DAF/CPMP/KTF/KBMM DU 27 décembre 2018

Annexe 7

Liste des autorités contractantes auditées

AUDIT DE GESTION 2020

LOT 1

N°	Autorités contractantes	Nombre de marchés
1	SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTRE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME, CHARGÉ DU LOGEMENT SOCIAL	15
2	SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTRE DES TRANSPORTS, CHARGÉ DES AFFAIRES MARITIMES	15
3	MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE	7
4	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL	82
5	CONSEIL REGIONAL DE LA ME	15
6	COMMUNE DE DABOU	5
7	COMMUNE D'AZAGUIE	5
8	FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (FER)	60
9	SICOGI	5
10	CHU DE COCODY	10
11	CHU DE TREICHVILLE	10
12	AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT RURAL (ANADER)	5
13	CEPICI	6
14	HAUTE AUTORITE POUR LA BONNE GOUVERNANCE (HABG)	5
15	HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE (HACA)	5
TOTAL		250

LOT 2

N°	Autorités contractantes	Nombre de marchés
1	MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION	30
2	MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	25
3	MINISTRE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION CIVILE	30
4	MINISTÈRE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L' ENFANT	20
5	CONSEIL REGIONAL DU GUEKE	15
6	COMMUNE D'ADIAKE	10
7	COMMUNE D'ABOBO	5
8	COMMUNE DE BONOUA	5
9	INSTITUT DE CARDIOLOGIE D'ABIDJAN (ICA)	8
10	SOCIÉTÉ DES ENERGIES DE CÔTE D'IVOIRE (CI-ENERGIES)	30
11	SOCIÉTÉ DE GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'ETAT (SOGEPiE)	20
12	IMPRIMERIE NATIONALE DE COTE D'IVOIRE (INCI)	12
13	CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (CNTS)	15
14	CROU BOUAKE	15
15	INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE FELIX HOUPHOUET-BOIGNY (INP-HB) DE YAMOOUSSOUKRO	10
TOTAL		250

Blvd Usher ASSOUAN, Rue du Lycée Français - Cocody-Riviéra 3
25 BP 589 Abidjan 25 - info@anrmp.ci
Tel : 27 22 40 00 40 - 0555 000 322 - Fax : 27 22 40 00 44

www.anrmp.ci

NUMÉRO
VERT 800 00 100